

Claude
Brousson

Relation Sommaire

des Merveilles que Dieu fait en France

Ionas
Tiré-à-part

Titres chez Ionas :

n°1. Richard Frethorne *Lettres* (édition bilingue anglais/français)

(en cours de publication) :

n°2. Eschyle *Les Perses* (trad. Myrto Gondicas et Pierre Judet de La Combe)
n°3 J. G. Hamann *Les Méditations Bibliques, et autres textes, avec une étude de hegel* (trad., introd. et notes de Pierre Klossowski).

© Éditions Ionas
www.ionas-editions.com
editions.ionas@gmail.com

Cette oeuvre, création, site ou texte est sous licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0). Pour accéder à une copie de cette licence, merci de vous rendre à l'adresse suivante http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/ ou envoyez un courrier à Creative Commons, 444 Castro Street, Suite 900, Mountain View, California, 94041, USA.



Claude Brousson

Relation Sommaire des Merveilles que Dieu fait en France

dans les Cevennes & dans le Bas-Languedoc
pour l'instruction et la consolation de son Église désolée





Tiré-à-part

Lisboa

Chez **Ionas**, éditeur, Aux anges sur l'île de saint Tomé, à l'enseigne de la baleine.
Juin 2016

RELATION
SOMMAIRE
DES MERVEILLES
QUE DIEU FAIT
EN FRANCE
Dans les Cevennes & dans le Bas-Lan-
guedoc, pour l'instruction & la consola-
tion de son Eglise desolée.

Où il est parlé de ceux que Dieu y a extraordinairement suscitez en ce dernier tems pour y prêcher l'Evangile, & du Martyre qu'un grand nombre de ces fidéles Serviteurs de Dieu y ont déjà soufert.

Par Claude Brousson autrefois Avocat au Parlement de Toulouse, & maintenant par la grace du Seigneur, fidéle Ministre de sa Parole, qui durant plusieurs années a aussi préché l'Evangile sous la croix dans ces Païs-là.

Si ceux-ci se taisent, les pierres mêmes crieront. Luc. 19. 40

[Vignette : face d'ange ailée]

L'An MDCLXXXXIV

AVERTISSEMENT.

L'Auteur de cette Relation, ayant à parler des merveilles que Dieu a fait & qu'il fait encore dans les Cevennes & dans le Bas-Languedoc, pour le salut & la consolation de son pauvre Peuple qui dans toute la France est privé depuis dix ans de ses Pasteurs ordinaires, & considerant qu'il se trouve souvent mêlé dans ce recit comme étant un de ceux que Dieu a daigné employer à cette oeuvre Sainte, a été fort embarrassé sur la forme qu'il devoit donner à cét Ecrit. Il sait que c'est une chose fort délicate que d'entreprendre de parler de soi même. Il sait aussi combien est grande la malignité des profanes, qui ne cherchent que des prétextes pour se moquer des choses les plus saintes & les plus pieuses. Il a eu donc d'abord la pensée de ne pas se dire l'Auteur de cette Relation, ou d'en fournir même les memoires à quelqu'autre pour la donner au public. Mais il a considéré qu'ayant à rendre témoignage d'un grand nombre de faits, dont il a une particuliére connoissance, & dont il importe pour la gloire de Dieu & pour l'avancement de son Régne que le Public soit informé, il ne pouvoit se dispenser de donner cette Relation en son propre nom. C'est pour quoi il a mieux aimé supprimer un grand nombre de circonstances qui le regardent, que d'affoiblir le témoignage qu'il est obligé de rendre à la Vérité. Cependant il supplie trés-humblement les Lecteurs de l'excuser, si parmi les choses qu'il est obligé de dire, il n'a pû éviter de parler aussi de celles qu'il a plû à Dieu de faire par son ministére. Il les prie d'être persuadez qu'il n'a pas cru pouvoir supprimer celles qui ont quelque rapport à lui, sans faire du préjudice à la vérité. Plusieurs personnes pieuses & éclairées ont même jugé à propos & désiré, qu'il fît une expresse mention de ce que Dieu a voulu qu'il ait fait en France pour le Salut de ses Frerés ; des miséres qu'il y a soufert, à cause de l'extréme fureur que les ennemis de la vérité y ont toûjours fait paroitre contre lui, ce qui l'a contraint de faire presque toûjours son sejour dans les bois ou dans les cavernes ; des grands dangers où il a été continuellement exposé, & des merveilles que Dieu a fait pour sa conservation & sa

délivrance. S'il fait mention de ces choses, ce n'est pas pour sacrifier *à son filet* & faire encensement *à sa rets*; mais pour en donner toute la gloire à Dieu seul, qui a accompli sa vertu dans ses plus grandes infirmitez & qui l'a consolé & fortifié dans ses épreuves. Il sait bien qu'il n'a rien qu'il ne l'ait receu de sa miséricorde & de sa grace; & que s'il l'a receu, il ne doit pas s'en glorifier, comme s'il ne l'avoit pas receu. Il sait même que plus son grandes les graces que nous avons recues du Seigneur, & plus est grand le compte que nous devons lui en rendre. C'est pour quoi étant convaincu dans sa conscience, qu'il n'a ni assés fait ni assés soufert pour la gloire & le service de son Dieu, il lui demande continuellement qu'il lui plaise de ne pas entrer en jugement avec lui; par ce que nul vivant ne sera justifié devant son trône par sa propre justice. Mais de lui faire grace & misericorde pour l'amour de J. Christ son Redempteur qui *glorifie* si hautement sa verité en nos jours, en la revelant *aux petits* pendant qu'il l'a cache *aux Sages* du Monde.

RELATION SOMMAIRE DES MERVEILLES QUE DIEU FAIT EN FRANCE,

Dans les Cevennes & dans le Bas-Languedoc, pour l'instruction & la consolation de son Eglise desolée.

A

TOUS CEUX QUI AIMENT LE SEIGNEUR.

La Misericorde, la Grace, & la Paix vous soient abondamment communiquées de la part de Dieu nôtre Pere, & de nôtre Seigneur Jesus Christ.

L'Ecriture nous dit que Dieu ne se laisse jamais sans témoignage. Mais c'est principalement dans le tems de la plus grande desolation qu'il donne à son Eglise des témoignages éclatans de son amour & de son soin paternel. Jamais l'Eglise de Dieu n'avoit été dans un état plus déplorable qu'elle l'est maintenant en France : Et jamais à certain égard Dieu n'avoit fait en sa faveur de plus grandes merveilles que celles qu'il fait maintenant dans ce même Royaume. On y a interdit tous les Ministres ordinaires de l'Evangile; & Dieu y fait maintenant crier les pierres. Il y suscite tous les jours des personnes foibles & méprisables aux yeux de la chair, qu'il fortifie par son Esprit, qui préchent sans cesse sa Parole au milieu des flammes d'une cruelle persécution, qui paissent ses brébis dispersées, qui les ramenent de l'égarement, & qui avec une constance inébranlable scellent de leur propre sang la Vérité, lors que Dieu permet qu'ils tombent entre les mains des ennemis de sa gloire & de son service. On ne parlera que de ceux que Dieu a extraordinairement suscitez dans les Cevennes & dans le bas-Languedoc, & dont on a une particuliére connoissance.

Les Eglises Réformées de France furent entiérement opprimées en l'an-

née 1685. Mais elles n'eurent pas plûtôt été privées du ministére de leurs Pasteurs ordinaires, que Dieu leur suscita de nouveaux Pasteurs. L'un des prémiers qu'il leur suscita dans les Cevennes environ le mois de Novembre

Vidal.

1685, fut *Isac Vidal*, qui étoit un jeune homme de 22 à 23 ans, boiteux, sans étude, sans apparence, & ayant fait le mêtier de Cardeur dans un Village appellé Colognac situé sur une montagne proche de St. Hypolite. Ce jeune homme se sentant enflammé d'un saint zéle, qui le poussoit à aller travailler au salut & à la consolation de ses Fréres, s'attacha d'une façon particuliére à la méditation des Divines Ecritures, & en même tems il alla prêcher l'Evangile dans les déserts & sur les montagnes, où le Peuple s'assembla bientôt en foule pour l'entendre. Il faisoit des exhortations & des priéres, dont tout le monde étoit touché, & dans lesquelles on voyoit manifestement le caractére de l'Onction Céleste. Tout le monde savoit bien que lui-même il n'étoit pas capable d'une œuvre si excellente. Cependant il préchoit la Parole de Dieu avec une grande force, & Dieu accompagnoit son ministére d'une si grande efficace, que ses prédications pénétroient le cœur de tous ceux qui l'écoutoient, & les enflammoient tous d'un saint zéle. Quelquefois même, aprés qu'il avoit achévé sa prédication, voyant de nouvelles troupes de Peuple qui arrivoient de tems en tems dans le lieu de l'assemblée, il leur disoit, *Venez, mes fréres, il y a encore pour vous du Baume en Galaad. J'ai encore par la grace du Seigneur des consolations à vous départir*. Et là-dessus il leur disoit des choses si touchantes, qu'il les faisoit fondre en larmes. Comme il y en avoit plusieurs qui sortans du Temple des Idoles, où on les avoit forcez d'aller, & étant avertis qu'on préchoit la Parole de Dieu dans le désert, y alloient incontinent avec les autres; dés qu'ils avoient entendu ce fidéle Serviteur de Dieu, ils se jettoient en terre, ils s'arrachoient les cheveux, & fondans en larmes ils confessoient leurs péchez, & imploroient la Miséricorde de leur Dieu. Aprés qu'il eut éxercé son Ministére durant cinq ou six mois avec une trés-grande édification, il mourut dans un Village des Cevennes appellé Cezas proche de St. Hypolite.

Vivens.

Dans le même tems que Dieu suscita *Vidal*, il suscita aussi *François Vivens* d'une honnête famille de Valleraugue dans les Cevennes, qui étoit aussi un jeune homme de 21 à 22 ans, boitant un peu des deux côtez. Ce jeune homme qui n'avoit point d'étude non plus, ayant été seulement Maître d'Ecole, mais dont le zéle & le courage ont fait un grand bruit dans toute la France & ailleurs; voyant qu'on avoit mis beaucoup de Troupes dans les Cevennes, & que les violences qu'elles éxerçoient, portoient le Peuple à se revolter contre Dieu, se retira aussi sur les montagnes & dans

les deserts, où un grand nombre d'autres fidéles avoient aussi cherché des aziles. Comme il étoit en ferveur d'esprit, & qu'il lisoit avec soin les Divines Ecritures, il commença aussi à consoler ces pauvres fidéles, & les autres personnes qui venoient aussi dans les déserts. Il faisoit des priéres excellentes, qu'il tiroit du Livre des Pseaumes & de ceux des anciens Prophétes, qui convenoient parfaitement à l'extréme désolation où l'Eglise de Dieu se trouvoit alors, & qu'il prononçoit avec un zéle admirable. Il préchoit aussi l'Evangile avec force, & avec une ardeur qui enflammoit les plus tiédes & les plus froids. Ses Assemblées devinrent bientôt fort nombreuses, de même que celles de *Vidal*. Il rouloit dans tout le Païs des Cevennes, allant de montagne en montagne & de désert en désert; & quoique les Troupes qui étoient dans ce Païs-là, y fissent des courses jour & nuit pour surprendre ceux qui s'assembloient pour servir Dieu selon sa Parole, il y faisoit des Assemblées fort fréquentes.

Rey Martyr.

En ce même tems encore Dieu suscita *Fulcran Rey* Proposant de la Ville de Nimes, agé d'environ 24 ans, lequel aprés avoir préché durant quelque tems l'Evangile dans les Cevennes & dans le Bas-Languedoc, soufrit constamment le Martyre à Beaucaire en l'année 1686.

Meyrueïs Martyr.

Dieu suscita aussi en ce tems-là un Cardeur appellé *Meyrueïs*, qui travailloit à Anduse, & qui aprés avoir aussi préché l'Evangile durant quelque tems en ce Païs-là, soufrit le martyre en la même année 1686 dans un Village appellé Ledignan entre les villes d'Anduse & de Nimes.

Rocher Martyr.

Environ le même tems Dieu suscita le nommé *Rocher* du voisinage de Barre dans les Cevennes, qui étoit Chantre & Lecteur, agé d'environ 26 ans, & qui aprés avoir aussi travaillé durant quelque tems au salut & à la consolation de ses fréres, ayant été blessé par les Soldats, & étant tombé entre les mains des persécuteurs, fut mêné dans la Tour de Constance à Aiguemortes, où il mourut fidéle Martyr.

Dalgues Martyr.

En ce même tems encore Dieu suscita dans les Cevennes le Sr. *Manuel Dalgues* du lieu de la Salle, agé d'environ 33 ans, qui aprés avoir préché durant deux ans l'Evangile de lieu en lieu & de désert en désert, soufrit aussi le Martyre en l'année 1687 avec une constance inébranlable.

Mazel jeune garçon transporté dans l'Amerique.

Dieu suscita même en ce tems-là dans les Cevennes un jeune garçon appellé *David Mazel*, agé seulement d'onze à douze ans, & fils d'un Païsan de Soudorgues. Il consoloit aussi le Peuple par de belles priéres & de petites exhortations. Il apprénoit même des Sermons par cœur, & les prononçoit ensuite dans les Assemblées avec un zéle & une fermeté admirable. Mais enfin en l'année 1686 ayant été pris par les ennemis de la Vérité, il fut trans-

porté dans l'Amérique avec Anthoine Mazel son Pére.

Grausille transporté dans l'Amerique.

Dieu suscita aussi dans les Cevennes le nommé *Graussille* Cardeur de St. Jean de Gardonnenques, agé d'environ 25 ans, lequel aprés avoir préché durant quelque tems l'Evangile dans ce Païs-là, tomba aussi entre les mains des persécuteurs. Comme c'étoit un jeune homme, pauvre Païsan, sans étude, & sans apparence, & qu'il n'étoit guére plus haut que la moitié d'un homme, Mr. de Baville Intendant de Languedoc & Mr. le Marquis de la Trousse qui y commandoit alors les Troupes du Roi, eurent la curiosité de le faire précher en leur présence. Aprés quoi le voyant ferme & inébranlable, ils le firent aussi transporter dans l'Amérique.

Mercier transporté dans l'Amerique.

Un jeune Cardeur de la Paroisse de St. Martin de Corconat appellé *Jean Mercier*, agé d'environ 25. ans, fut aussi du nombre de ceux que Dieu suscita extraordinairement dans les Cevennes, pour y précher l'Evangile. Aprés qu'il y eut travaillé à l'œuvre du Seigneur durant quelque tems, étant aussi tombé entre les mains des ennemis de la vérité, qui faisoient faire des courses & des recherches continuelles par les Troupes, il fut aussi envoyé dans l'Amerique en l'anné 1687.

Guillaume Bertezene transporté dans l'Amerique.

Un pauvre Charpentier appellé *Guillaume Bertezene*, agé d'environ 35 ans, précha aussi durant quelque tems l'Evangile dans les Cevennes avec un grand fruit. Aprés quoi ayant été pris, il fut condamné à la mort. Mais la constance qu'il fit paroitre & les reproches forts & véhéments qu'il fit à Mr. l'Intendant & à Mr. de la Trousse sur l'inique Sentence qu'ils avoient donnée, ou fait donner contre lui, les toucha d'une telle sorte, qu'ils se contenterent de l'envoyer dans l'Amerique.

Escloupier transporté dans l'Amérique.

Environ le même tems Dieu suscita aussi dans les Cevennes un pauvre Païsan nommé *l'Escloupier* du lieu de Castagnol proche de Genouïllac, lequel aprés avoir travaillé durant quelque tems au salut & à la consolation de ses Freres, fut aussi transporté dans l'Amerique.

Lapierre. *Bringuier.* *Serein.*

Il restoit encore dans les Cevennes ou dans le Bas-Languedoc plusieurs autres Serviteurs de Dieu, que Dieu y avoit aussi suscitez extraordinairement, & qui y préchoient l'Evangile avec un grand zéle. Entre les autres il y avoit le Frére *Vivens*, dont il a été déjà parlé, & dont les Assemblées faisoient un grand éclat dans les Cevennes ; le Frére *Lapierre* autrefois Cordonnier du lieu de la Salle, agé d'environ 30 ans, homme sans étude, mais d'une vie pure & sainte, plein de zéle & de courage, & bien versé dans les Divines Ecritures ; le Frére *Anthoine Bringuier* du même lieu de la Salle, agé d'environ 25 ans & sans étude ; le Frére *Serein* Lecteur & Chantre de Tournac agé d'environ 50 ans, qui préchoit dans le Bas-Languedoc ; le Frére

Chapus. *Anthoine Bertezene.*

Chapus de la Ville d'Anduse, Tisserant de Cadis & agé d'environ 23 ans ; & le Frére *Anthoine Bertezene* du lieu de la Bastide prés de la Salle, agé d'environ 42 ans. Tous ceux-là étoient sans étude, & néanmoins ils préchoient tous avec force, & faisoient beaucoup de fruit.

La Cour avoit beaucoup d'inquiétude de ce que les Assemblées continüoient toûjours dans le Languedoc, & sur tout dans les Cevennes, nonobstant toutes les rigueurs qu'on éxerçoit tous les jours contre ceux qui y préchoient l'Evangile, & contre les autres Fidéles qui fréquentoient les Saintes Assemblées, & dont un trés-grand nombre avoient déjà été ou massacrez, ou pendus, ou transportez dans l'Amérique. C'est pourquoi elle fit écrire au Frére *Vivens*, qui étoit considéré comme l'un des principaux Auteurs des Assemblées, & lui fit offrir un passeport, s'il vouloit sortir du Royaume. Mais il ne voulut l'accepter que sous cette condition, qu'on en donneroit aussi à tous les autres Fidéles, qui fréquentoient ses Assemblées, & qui voudroient sortir avec lui. Cela ayant ainsi été convenu dans le Mois d'Aoust 1687 par la médiation du feu Mr. Duga qui commandoit alors les Troupes du Roi dans les Cevennes, le Frére Vivens donna le rolle des Fidéles, qui se trouverent disposez à sortir par cette voye, & qui étoient au nombre de deux ou trois cens. Mais voici la bonne foi avec laquelle ce Traité fut éxecuté. Les Puissances dirent que pour éviter l'éclat, il ne faloit pas que toutes ces personnes sortissent ensemble. On donna donc des passeports à deux troupes, dans lesquelles étoient les Fréres *Vivens*, *Lapierre*, *Bringuier*, *Chapus*, & *Bertezene* ; & dont l'une étoit composée d'environ 48 personnes, & l'autre de 22. Mais au lieu de faire sortir ces deux troupes par la voye la plus courte & la plus sure, qui étoit celle de Genéve, on fit passer par l'Espagne la prémiére & la plus grande de ces troupes, dans laquelle étoient le Frére Vivens & ses Collegues ; afin qu'elle pérît ou par les mains des Miquelets, ou par celles des Inquisiteurs, ou de misére. Et en effet elle fut exposée à de grands dangers & à des miséres extrémes, qui furent cause que plusieurs personnes de cette troupe moururent avant qu'elle arrivât en Hollande. Pour l'autre troupe, on la fit embarquer sur la Mediterannée pour la porter en Italie, aprés l'avoir tenuë enfermée durant trois Semaines dans le Fort de Brescou, où l'on fit aussi soufrir à ces pauvres Fidéles de trés-grandes miséres, pour tacher d'ébranler leur foi. Mais tout cela fut inutile à ces iniques persecuteurs. Aprés quoi on refusa des passeports aux autres personnes qui étoient comprises dans le rolle du Frére *Vivens*. On ne se contenta pas de cela. On publia que ce rolle étoit une denonciation que le Frére *Vivens* avoit fait de tous ces Fidéles pour obtenir son passeport ; &

en même tems on fit chercher avec soin tous ces Fidéles, dont quelques-uns furent pris, & envoyez dans l'Amérique.

Le Frére *Serein* préchoit toûjours avec un grand fruit dans le Bas-Languedoc. Cependant Dieu suscita encore dans les Cevennes *David Bertézene* (*David Bertezene Martyr.*) du lieu de Valleraugue, qui étoit un jeune homme de 25 ans, pauvre Païsan, sans étude & Cardeur de profession, & qui aprés avoir durant quelque tems préché l'Evangile dans les Cevennes, soufrit le Martyre à St. Hypolite, au commencement de l'année 1689 avec une trés-grande constance. Dieu y suscita aussi *David Quet* (*Quet.*) du voisinage du Pont de Monvert, qui étoit aussi un jeune homme de 25 ans, sans étude, Maître d'école, & qui a beaucoup travaillé en l'œuvre du Saint Ministére. Il en sera encore parlé dans la suite, s'il plait au Seigneur. Il y suscita aussi *David Gazan* (*Gazan.*), qui étoit aussi un jeune Païsan de la Paroisse de St. Marsel de Fontfoüillouze, agé seulement d'environ 20 ans, sans étude, Cardeur de profession, mais plein de zéle & de hardiesse, & qui a autant travaillé qu'aucun autre pour le salut & la consolation du Peuple de Dieu. Il y suscita un autre jeune homme appellé *Laporte* (*Laporte.*) du lieu de Ste. Croix proche de Moissac, agé aussi d'environ 20 ans, & sans étude comme les autres. Il y suscita aussi trois autres jeunes hommes Fréres, appellez les *Plans* (*Les trois Fréres Plans.*) du lieu de St. Martin de Corconat, agez de 20 à 25 ans, pauvres Païsans, ne sachans ni lire ni écrire, & qui s'étant retirez dans les bois pour éviter la persécution, & y ayant trouvé une pauvre Veuve, qui avoit abandonné sa maison & ses enfans pour éviter de se soüiller dans l'Idolatrie, & qui leur apprit un peu à lire, s'appliquerent en même tems à la lecture des Divines Ecritures & de quelques Sermons. Aprés quoi se sentans enflammez de zéle pour le salut de leurs Fréres, ils ont long-tems préché l'Evangile de lieu en lieu & de désert en désert. Il y suscita encore un Cardeur de la Ville d'Anduse appellé *Dumas* (*Dumas.*), & agé d'environ 40 ans. Il y suscita aussi un jeune garçon de 17 ans, appellé *Souveiran* (*Souveiran.*) du lieu de Bannieres proche de St. Jean de Gardonnenques, autrement appellé *Olivier*, pauvre Païsan, & sans étude comme les autres. Dieu y suscita encore un jeune Chyrurgien appellé *Couderc* (*Couderc.*), agé d'environ 25 ans, du lieu de Vieljouve proche du Pont de Montvert. Tous ceux-là travailloient sans cesse au salut & à la consolation du Peuple.

Cependant le Frére *Vivens* étant arrivé en Hollande, le Ministére qu'il avoit éxercé en France, fut approuvé par le Synode des Provinces Unies, qui l'exhorta à continuer de faire valoir le talent qu'il avoir receu du Seigneur. Aprés quoi le Frére *Vivens* considérant qu'on n'avoit pas éxecuté de bonne foi le Traité qu'on avoit fait avec lui, alla en Suisse au commencement de

l'année 1689 dans le dessein de retourner en France, pour y précher encore l'Evangile. Le Frére *Lapierre*, qui en étoit aussi sorti avec lui, s'étoit retiré à Berlin en Brandebourg. Mais son zéle s'étant aussi reveillé, il en partit dans le même tems, & alla aussi en Suisse dans le même dessein. Le Frére *Serein* qui étoit alors en Suisse, car il étoit aussi sorti de France depuis quelques mois, resolut aussi d'y retourner avec eux. En ce même tems un jeune Proposant de la Ville de Genéve, appellé *Jean Pierre Boisson* (*Boisson.*), & agé d'environ 24 ans, étant dans le fonds de l'Alemagne, en partit, & alla aussi en Suïsse, dans le dessein d'entrer ce en France pour y précher l'Evangile. On remarquoit en ce jeune homme une simplicité, une modestie, une debonnaireté & une pieté Angelique. Il se joignit aux autres qui étoient enflammez du même zéle. Et parce que ceux à qui il s'étoit joint pour aller avec eux en France précher l'Evangile, différoient l'exécution de leur dessein, il s'en plaignoit sans cesse, & disoit à ceux d'entr'eux qui étoient le plus dans sa confidence, & qui furent les compagnons de son voyage, qu'il n'avoit pas du tems à perdre; qu'il savoit que lors qu'il seroit en France il y soufriroit bientôt le Martyre. C'est pourquoi il étoit obligé de se hâter d'y aller, afin qu'il eût le tems d'y travailler quelque peu au salut de ce pauvre Peuple. En effet il y soufrit bientôt le Martyre, comme il sera dit dans la suite, s'il plait au Seigneur.

En ce tems là *Claude Brousson* (*Brousson.*) étoit à Lausanne en Suïsse, où tous ces fidéles Serviteurs de Dieu lui faisoient souvent l'honneur de le visiter. Il n'avoit pas étudié pour le Ministére. Il étoit Avocat au Parlement de Toulouse avant qu'il sortit de France pour la cause de l'Evangile. Mais Dieu lui avoit donné sa crainte, & depuis son enfance il lui avoit aussi donné de l'amour pour sa Parole, qu'il meditoit sans cesse avec un grand soin. Lors que le Parlement de Toulouse & les autres Parlements de France travailloient à detruire nos Eglises, il avoit plû à Dieu de l'appeller à les défendre, & il s'y étoit toûjours employé au Parlement de Toulouse avec zéle & avec une sainte hardiesse. Mais enfin en l'année 1683 la violence de la persécution l'ayant contraint de sortir de France, aprés y avoir passé par de grands dangers, il avoit toûjours travaillé depuis ce tems-là selon son pouvoir pour la défense, l'édification, & la consolation de ses Fréres, & pour l'avancement du Régne de Dieu. Et pour cet effet il faisoit de tems en tems imprimer de petits* Ecrits, qu'il répandoit sans cesse en France & ailleurs. Comme les Ministres extraordinaires de la Parole de Dieu, qui avoient resolu d'aller en France, lui faisoient souvent l'honneur de conférer avec lui sur ce que les uns & les autres avoient à faire pour avancer l'œuvre

**L'Etat des Réformez en France en 1684. Les Lettres au Clergé de*

France en 1685. *Les Lettres aux Protestans en* 1686. *Les trois prémiéres Parties des Lettres aux Catholiques Romains en* 1687. *&* 1688. *Les Lettres aux Réfugiez de France en* 1689.

du Seigneur, & que d'un autre côté il y avoit déja quelque tems qu'il n'avoit plus la même liberté qu'il avoit eu les années précédentes, de répandre ses Ecrits en France par la Poste ; il fut solicité par sa conscience à y retourner aussi, pour y travailler selon son pouvoir pour la gloire de Dieu, & pour l'avancement de son Régne. Il avoit toûjours ces paroles dans l'esprit ; *Israel, tes Prophétes ont été comme les renards au désert. Vous n'étes point montez aux brêches, & vous n'avez point réparé les cloisons pour la Maison d'Israel, pour vous trouver au combat en la journée de l'Eternel*. Ezechiel ch. 13. v4. & 5. Et ces autres terribles paroles : *Maudissez Meroz a dit l'Ange de l'Eternel : maudissez à bon escient ses habitans, car ils ne sont point venus au secours de l'Eternel, au secours de l'Eternel avec les forts*. Juges, ch. 5. v. 23. Ces paroles dis je qu'il avoit toûjours dans l'esprit, le faisoient trembler. C'est pourquoi il resolut d'aller aussi travailler selon son pouvoir à reparer les bréches de Jerusalem & les cloisons de la Maison d'Israël, & combattre avec les forts pour le service de Dieu & la consolation de son pauvre Peuple. Dans ce dessein il fit plusieurs bales de ceux de ses imprimez, qui lui sembloient les plus propres pour l'avancement du Régne de Dieu. Il croyoit qu'il pourroit trouver le moyen de faire porter ces bales en Languedoc, & que se trouvant lui-même dans le cœur du Royaume, il pourroit y répandre ces imprimez avec plus de facilité qu'il ne pouvoit faire pendant qu'il étoit en Suïsse. Mais les voyes de Dieu ne sont pas nos voyes, ni ses pensées nos pensées.

Cependant le danger étoit terrible pour lui. Comme il avoit eu quelque part dans la conduite des affaires de Religion en France avant l'entiére désolation de nos Eglises, on lui imputoit en partie quelques desordres, qui en l'année 1683 étoient arrivez en Dauphiné, en Vivarés, & dans les Cevennes, quoi qu'il en fût innocent, comme il l'avoit montré dans la troisiéme Partie de *l'Etat des Réformez en France*. Le zéle même qu'il avoit témoigné en diverses maniéres dans son éxil, pour la Vérité, pour le Service de Dieu, & pour la consolation de son Eglise désolée, avoit de plus en plus irrité contre lui la Cour, le Clergé & les Jesuïtes. De sorte qu'il voyoit bien qu'il ne pouvoit retourner en France sans s'exposer à un extréme danger. Mais les mouvements de la conscience sont plus forts que toutes les considérations du Monde. Il se prépara donc durant plusieurs mois à ce dangereux voyage par des priéres continuelles & par des jeunes fréquens. Et comme il avoit resolu d'entrer en France avec les autres Serviteurs de Dieu dont il a été parlé, & qu'il voyoit que le départ des uns & des autres étoit différé pour des raisons qui sentoient trop la prudence humaine, il sentoit en lui-même un feu qui le consumoit sans cesse, & qui enfin le jetta dans une fiévre lente, que bien

de gens croyoient mortelle, mais dont on ne connoissoit pas la cause. Il vit bien que Dieu le feroit infailliblement mourir, s'il resistoit plus long-tems au mouvement de son Esprit. C'est pourquoi il conclut en lui-même que s'il faloit mourir, il valoit bien mieux qu'il allât mourir en France, en suivant le mouvement de sa conscience, que de mourir ailleurs de langueur en ne s'acquittant pas de son devoir. Il convint donc avec les autres Serviteurs de Dieu, qu'il faloit partir sans autre delai, & se séparer en plusieurs troupes ; parce que plusieurs autres fidéles se joignirent à eux pour être les compagnons de leur voyage, & entre les autres Fréres *Dombres*, *Henri Pontaut*, & *Papus de la Verdaugie*, dont il sera parlé dans la suite, & qui étoient des personnes distinguées par leur piété.

Dombres, Pontaut, Papus.

De sorte que le 12. 22. Juillet 1689. les Fréres *Vivens*, *Lapierre*, *Serein*, *Boisson*, *Brousson*, *Dombres*, *Pontaut*, *Papus*, & les autres Fidéles qui étoient avec eux, partirent en quatre troupes, les uns d'un lieu les autres d'un autre, afin que leur depart ne fît point de bruit. *Brousson* étoit encore fort foible & fort extenué. Mais Dieu lui rétablit la santé dans ce voyage. Il entra dans le Royaume avec feu nôtre trés-honoré Fréré *Debruc* ancien Pasteur de France refugié en Suisse, qui de tous les Pasteurs refugiez en ce Païs-là fut le seul qui se trouva disposé à y retourner pour y aller rétablir la pure Doctrine de l'Evangile. Dieu les conduisit tous heureusement dans les Cevennes ; & en même tems chacun commença de son côté à y travailler au salut & à la consolation du Peuple.

Debruc.

Le Frére *Debruc*, qui seul de tous ceux qui étoient retournez en France, avoit receu la Vocation ordinaire ; aprés avoir préché un ou deux mois dans les Cevennes, voyant que le danger étoit fort grand, car les Troupes qu'on y tenoit pour empécher les saintes Assemblées, & qui étoient payées par le Clergé, y faisoient des courses jour & nuit ; sortit de nouveau de France. Mais il plut à Dieu de fortifier les autres, qui sembloient être les plus foibles, & qui n'avoient d'autre Vocation que celle de son Esprit.

Serein mort.

Environ ce tems-là le Frére *Serein* mourut de mort naturelle dans le Bas-Languedoc. Il y avoit préché l'Evangile durant deux ans & demi avec un grand fruit.

Boisson Martyr.

Le Frére *Boisson* précha aussi l'Evangile dans les Cevennes durant quelques mois avec un fruit extraordinaire. Mais comme il avoit dit qu'il y soufriroit bientôt le Martyre, il fut pris dans le mois d'Octobre 1689 avec le Frére *Dombres*, qui avoit autrefois été Ancien du lieu de St. Paul dans les Cevennes, & qui étoit du nombre de ceux qui étoient retournez en France au mois de Juillet précédent. Peu de jours aprés *Boisson* & *Dombres*

Dombres Martyr.

soufrirent le Martyre à Nîmes avec une constance inébranlable. On leur donna la Question ordinaire & extraordinaire. Aprés quoi on les pendit. Ils allerent au supplice en chantant les loüanges de Dieu. Mais de peur que les fidéles & les Catholiques Romains eux-mêmes ne fussent édifiez par les choses pieuses qu'ils dirent jusques à leur mort, on fit battre sans cesse plusieurs tambours à la fois. Ce qu'on a toûjours pratiqué en de pareilles rencontres, tant le Démon appréhende que les dernieres paroles de ces fidéles Martyrs ne fassent ouvrir les yeux aux plus aveugles, & ne touchent les coeurs les plus endurcis.

Souveiran Martyr. Le Frére *Souveiran* autrement appellé *Olivier*, qui dés l'age de 17 ans avoit commencé à prêcher l'Evangile dans les Cevennes avant le retour du Frére Vivens & de ses Collégues, soufrit aussi le Martyre à Montpelier en l'année 1690 avec une constance merveilleuse. Il parla si fortement à Mr. l'Intendant sur son injustice, qu'il le fit trembler. Quelques jours aprés la mort de ce fidéle Serviteur de Dieu ce juge inique & cruel s'entretenant sur ce sujet avec M. de Villevieille Colonel de l'un des Régimens, que l'on tient depuis long-tems dans les Cevennes & dans le Bas-Languedoc pour empêcher les saintes Assemblées, lui dit ; *Si le Dieu que ces gens-là servent, est le même que nous adorons, nous risquons d'être un jour bien mal-heureux*.

Dumas Martyr. En la même année 1690 le Frére *Dumas*, qui étoit autrefois Cardeur, & qui avoit aussi préché long-tems l'Evangile dans les Cevennes, fut pris par les Troupes, lesquelles l'ayant étendu & lié sur un cheval, le ventre sur le pommeau de la selle, le firent mourir en cét état en le menant à Montpelier. Ce qui fut un nouveau genre de Martyre pour ce fidéle Ministre de Christ.

Quet Martyr. En la même année encore le Frére *Quet*, qui durant plusieurs années avoit travaillé sans cesse à l'œuvre du Seigneur, soufrit aussi le Martyre à Montpelier avec une constance Apostolique. Lors qu'on fait mourir ces fidéles Serviteurs de Dieu, on leur fait prémiérement soufrir les cruels tourmens de la Question ordinaire & extraordinaire. La fureur des persécuteurs ne seroit pas satisfaite par leur mort, s'ils ne leur faisoient auparavant soufrir des tourmens horribles.

Bonnemere Martyr. Ce fut aussi en la même année 1690 que le Frére *Bonnemere* Proposant de la Ville de Montpelier, & agé d'environ 25 ans, qui étoit sorti de France pour la cause de l'Evangile, y retourna pour y consoler le Peuple de Dieu. Mais il ne fut pas plutot arrivé en Languedoc, qu'il y soufrit aussi le Martyre.

Roman Quelque tems auparavant un de nos Fréres de Dauphiné, qui étoit aussi Proposant, qui est appellé *Roman* dans les Cevennes, & qui depuis long-

tems y préche aussi le Saint Evangile, ayant été pris par les Troupes, fut conduit dans le Chateau de St. Jean de Gardonnenques, où il fut condamné à la mort. Mais la nuit qui précédoit le jour marqué pour son supplice, une jeune fille fidéle, qui étoit dans ce Chateau pour fille de Chambre, ayant traversé les Gardes qui dormoient devant la chambre où il étoit enfermé, trouva le moyen par une fenêtre de lui couper les cordes dont il étoit lié, & de le faire évader. Le lendemain comme on ne trouva point le prisonnier, on accusa Mr. de Montvaillant, à qui le Chateau appartenoit, & qui est du nombre des prétendus nouveaux Convertis, de l'avoir mis en liberté. Mais la jeune fille se présenta volontairement, & confessa que c'étoit elle, sans la participation d'aucune autre personne, qui l'avoit delivré, parce qu'elle le croyoit innocent, & qu'elle avoit pitié de lui. Ce qui fut cause qu'elle fut condamnée à être foüettée par le Bourreau, & à être enfermée dans une prison perpétuelle où elle est encore à Sommiéres. Cependant le Frére Roman, qui s'étoit disposé à soufrir la mort pour le Nom de Jesus, se voyant en liberté, reprit incontinent les fonctions du Saint Ministére, & préche encore l'Evangile dans les Cevennes. Il est vrai qu'il sortit de France en l'année 1693 ; mais il y retourna bientôt aprés, pour continuer à y travailler au salut & à la consolation de ses Freres.

Brousson. Cependant lors que *Brousson* fut dans les Cevennes, ne trouvant point de moyen pour faire entrer en France les imprimez qu'il avoit préparez avant son départ de Suïsse, & qu'il espéroit de pouvoir répandre dans le Royaume ; il s'occupa d'abord à instruire & à consoler quelques-uns de ses Fréres par de petites exhortations, en leur lisant & paraphrasant l'Ecriture Sainte, ou en répandant d'un côté & d'autre de petits Ecrits, qu'il composoit pour leur instruction, & dont il faisoit plusieurs copies. Quelques mois aprés son arrivée en ce païs-là, c'est-à dire, au mois de Decembre 1689 se trouvant avec une petite Assemblée de Fideles sur une des plus hautes Montagnes des Cevennes couverte de neige, & dans une bergerie où il habitoit depuis quelques jours avec plusieurs de ses Fréres ; tous ces Fidéles le prierent & le conjurerent unanimement au Nom du Seigneur de leur précher l'Evangile, & de leur administrer ensuite la Sainte Céne. Le Frére *Vivens*, qui étoit avec lui dans la même bergérie, l'exhorta aussi à cela lui-même. Il y avoit long-tems que *Brousson* se sentoit poussé à travailler par écrit selon son pouvoir à l'avancement du Régne de Dieu, qu'il s'y appliquoit même avec ardeur, comme savent ceux qui avoient été les témoins de sa conduite depuis l'année 1683, & qu'il s'étoit consacré à cette œuvre sainte pour toute sa vie. Mais d'un côté, il n'avoit pas encore entiérement renoncé

aux occupations du Siécle ; car dans le Païs de son éxil il avoit de tems en tems fait les fonctions de son ancienne profession d'Avocat, quoi qu'il ne l'eût fait qu'à regret, & autant qu'il lui avoit été nécessaire pour subsister, étant dépoüillé de tous ses biens. Et de l'autre, il ne s'étoit pas encore appliqué à précher publiquement de vive voix le Saint Evangile. Voyant donc que ses Fréres l'exhortoient & le conjuroient unanimement de leur précher la Parole de Dieu, & de leur administrer ensuite le Sacrement de la Sainte Céne, & qu'un Serviteur de Dieu l'y solicitoit aussi ; il leur dit qu'il voyoit bien que Dieu leur mettoit cela au coeur, & qu'il l'appelloit à se consacrer à son œuvre & à son Service d'une façon plus particuliére qu'il n'avoit fait jusques alors. C'est pourquoi il le prioit de tout son coeur qu'il lui plût de lui accorder les graces qui lui étoient nécessaires pour ce grand emploi. Il se prépara donc pour leur donner la consolation qu'ils souhaitoient. Mais avant que de commencer sa prédication, le Frére Vivens demanda à Dieu par une priére ardente qu'il lui présenta au milieu des autres Fidéles, qu'il lui plût de lui accorder le secours de son Saint Esprit, afin qu'il pût travailler fidélement & avec succés à une oeuvre si sainte & si excellente. Laquelle priére il rëitera même souvent dans la suite. Les Fidéles étant donc assemblez pour entendre la Parole de Dieu, Brousson leur dit ; Hé bien, Mes Fréres, est-ce donc bien-là vôtre désir que je vous annonce la Parole de Dieu, & que je vous administre le Sacrement de son Alliance ? A quoi ces Fidéles ayant répondu qu'ils le souhaitoient avec ardeur, il ajouta de nouveau que puisque c'étoit la volonté de Dieu qu'il leur préchât l'Evangile, & qu'il leur administrât le Sacrement de son Alliance, il le prioit de tout son coeur qu'il lui plût de lui accorder le salutaire secours de son Saint Esprit, & de lui en augmenter continuellement les graces ; afin que tout le tems de sa vie il peût travailler utilement pour la gloire de ce Grand Dieu, pour l'avancement de son Régne, & pour le salut & la consolation de ses Elus. Puis ayant lui-méme fait sa priére de consécration, il leur précha l'Evangile, & leur administra la Sainte Céne.

Peu de jours aprés, c'est-à-dire, au commencement du Mois de Janvier 1690 voyant qu'il avoit besoin de quelqu'un pour l'accompagner, il prit *Henri Pontaut* du lieu de Saumane dans les Cevennes, agé d'environ 25 ans, qui avoit toûjours perseveré dans la profession de la Vérité, & qui s'étant retiré dans les bois lors que nos Eglises furent désolées, & étant ensuite sorti de France dans l'une des deux troupes dont il a été parlé ci-dessus, & aux quelles le Frére *Vivens* avoit procuré des passeports, étoit du nombre de ceux qui étoient rentrez dans le Royaume au mois de juillet 1689. Le Frére *Vivens* prit aussi avec soi le Frére *Papus* de la *Verdaugie* natif de la Ville de Bergerac, qui étoit aussi un Fidéle persévérant, & qui étant sorti du Royaume, & s'étant retiré en Hollande, en étoit ensuite parti avec le Frére *Vivens* dans le dessein de rentrer avec lui en France, & de l'accompagner par tout. Ils descendirent donc tous quatre de la haute montagne, où ils avoient passé une partie de l'Hyver, & soufert de grandes miséres : Et Brousson précha l'Evangile de désert en désert dans les Cevennes & dans le Bas-Languedoc.

Aprés que le Frére *Vivens* & lui eurent été quelques mois ensemble, il dit au Frére *Vivens* qu'ils devoient se separer ; afinque chacun d'eux travaillât de son côté au salut du Peuple. Prénant donc avec soi le Frére *Pontaut*, il continua d'aller de lieu en lieu & de désert en désert préchant le Saint Evangile, pendant que les Fréres *Vivens*, *Roman*, *Lapierre*, *Gazan*, *Laporte*, les trois Fréres *Plans*, & plusieurs autres travailloient de leur côté avec un grand zéle & avec beaucoup de fruit. Il y avoit dans ce Païs-là beaucoup de Troupes, qui couroient jour & nuit pour empécher les saintes Assemblées : Ce qui pourtant n'empéchoit pas qu'elles ne fussent fort fréquentes. Il ne se passoit point de nuit qu'il ne s'en fît une ou plusieurs : Car d'ordinaire c'étoit de nuit & dans les déserts que les Fidéles s'assembloient. *Brousson* en fit un grand nombre les deux prémiéres années. Il en faisoit souvent trois ou quatre chaque Semaine, jusques à ce que le mauvais état de sa santé & de sa poitrine, qu'il ruïna par ce travail continuel, le fit arrêter durant quelques mois. L'extréme désolation où le Peuple de Dieu étoit réduit, le touchoit d'une telle sorte, qu'il ne pouvoit modérer son zéle : Ce qui le consumoit entiérement. Il partoit d'un lieu aprés y avoir pris quelque repos & parcouroit un grand Païs, faisant des Assemblées de lieüe en lieüe, ou d'une moindre ou plus grande distance, selon qu'il étoit nécessaire pour l'instruction & la consolation du Peuple. Avant que de s'arrêter en quelque lieu pour s'y reposer sept ou huit jours, il faisoit quelquefois dix, douze, quinze, & jusqu'à vingt-cinq Assemblées. Quelquefois il lui est arrivé durant quinze nuits consécutives, excepté deux, de faire des Assemblées de deux en deux nuits, & d'employer encore une partie de la nuit d'intervalle à se transporter d'un lieu à l'autre. Dans les Assemblées ordinaires il étoit obligé de parler avec véhémence durant trois heures, & dans les Assemblés de Communion durant quatre heures ou quatre heures & demie, soit pour les Prieres, qui étoient plus étenduës que les priéres ordinaires, à cause de la désolation où l'Eglise de Dieu se trouvoit alors ; soit pour le chant des Pseaumes, qu'il étoit souvent obligé de conduire & de soutenir ; soit pour

la prédication, dans la quelle il traitoit à fond les matiéres du salut ; soit pour une exhortation qu'il faisoit encore aprés la prédication, mais d'un ton plus familier, pour porter le Peuple à retourner dans le sein de l'Eglise, en renonçant à tous les déréglemens du Siécle & aux abominations de l'impure Babylone, & en promettant à Dieu de lui être desormais fidéle, & d'obéïr à ses Saintes Commandemens ; soit pour recevoir à la paix de l'Eglise ceux qui donnoient des témoignages publics de leur repentance & de leur foi ; soit enfin pour administrer la Sainte Céne, lors qu'il étoit nécessaire. Pour les enfans qu'il faloit baptiser, on ne les portoit pas de nuit dans les déserts où se faisoient les Assemblées nombreuses ; mais ils étoient baptisez ailleurs dans de petites Assemblées.

Outre ce travail continuel, chaque jour *Brousson* faisoit trois grandes Priéres, une le matin, une autre à trois heures aprés midi, & une autre le soir, pour la consolation des familles dans lesquelles il se trouvoit en passant de lieu en lieu, ou qui prénoient soin de lui dans les deserts ; & pour celle des autres Fidéles qui pouvoient assister à ces éxercices particuliers. Ces Priéres étoient même souvent accompagnées d'une exhortation qu'il faisoit à ces Fidéles. Tous les Dimanches il faisoit encore deux éxercices de piété, un le matin, & l'autre l'aprés-diné, avec les Fidéles qui savoient le lieu de sa retraite, & qui pouvoient venir prier Dieu avec lui, & entendre la lecture & l'explication de la Parole de Dieu, ou la lecture de quelqu'un de ses Sermons ; laquelle lecture étoit aussi suivie d'une exhortation qu'il leur faisoit sur les choses qu'il leur avoit luës.

Il ne se contentoit pas de précher l'Evangile de vive voix, il le préchoit encore par écrit. Il employoit la nuit à faire les grandes Assemblées, ou à se transporter d'un lieu à l'autre ; & le jour, aprés avoir reposé quelques heures du matin, il travailloit sans cesse à faire des copies de ses Sermons, qu'il composoit sur les matiéres les plus importantes du salut, par rapport à l'état où l'Eglise de Dieu se trouvoit en France, & par opposition aux erreurs, aux supperstitions, à l'idolatrie, & au Régime tyrannique & Anti-chrétien, qui ont lieu dans l'Eglise Romaine ; dans lesquels il n'employoit pas les termes barbares de l'Ecole, qui sont le langage de Babel, ni ne faisoit pas entrer les vains ornemens de l'Histoire profane, ni de la Philosophie mondaine, ni de l'éloquence du Siécle, ni les citations des anciens Docteurs, qui ont été les Péres de la Tradition, par le moyen de laquelle on a enfin corrompu la Religion Chrétienne ; mais dans les quels il ne parloit que les Paroles de Dieu, Dieu lui faisant la grace d'y proposer les Véritez Célestes avec simplicité, avec pureté & avec évidence ; qui à cause de cela étoient en grande édifica-

tion à tout le Peuple ; & qu'il répandoit continuellement dans les Villes, & dans les Villages, où il ne pouvoit pas aller lui-même précher l'Evangile de vive voix. Il faisoit aussi sans cesse des copies de plusieurs Lettres ou Priéres, qu'il composoit pour l'édification du Peuple, & qu'il répandoit aussi en tous lieux. Pour cét effet il portoit toûjours un petit ais qui lui servoit à écrire dans les bois sur les génoux, & qu'on appelloit la table du désert. De sorte que lors même que le mauvais état de sa santé ou la trop grande fureur des ennemis l'empéchoient de continuer les saintes Assemblées, Dieu lui donnoit la consolation de travailler au salut du Peuple d'une maniére quelquefois plus étenduë & plus éficace, que lors qu'il pouvoit lui précher de vive voix.

Il travailloit encore de tems en tems à la défense de la Vérité par d'autres Ecrits, qu'il envoyoit à la Cour, pour justifier la Doctrine qu'il préchoit, & servir en même tems d'Apologie pour les autres Serviteurs de Dieu qui préchoient en France, & pour tout le Peuple qui s'assembloit pour servir Dieu & pour entendre sa Parole.

Mais comme la France est maintenant d'une façon particuliere la nouvelle *Egypte*, dont il est parlé dans l'Apocalypse Chap. 11. v. 8. dans laquelle le Peuple de Dieu est tenu dans une dure servitude, & qui s'endurcit de plus en plus pendant que Dieu la frape de toutes ses plaïes, la Cour rejettoit toutes les exhortations & les trés-humbles supplications qui lui étoient faites de mettre en liberté le Peuple de Dieu, & de lui permettre de rendre à ce Grând Dieu les hommages religieux que les Hommes & les Anges lui doivent, & qu'il nous demande dans sa Parole. Les briques mêmes redoubloient, à mesure que ce pauvre Peuple témoignoit du zéle pour aller servir Dieu dans le désert ; & on mettoit tout en oeuvre pour faire périr ceux qui travailloient à le consoler & à l'instruire.

Il y avoit dans les Cevennes & dans le Bas-languedoc quatre ou cinq Régimens, dont les Compagnies étoient dispersées par tout ce Païs-là, & que le Clergé payoit et paye encore aujourdhui, pour empécher qu'on n'y serve Dieu selon ses Commandemens. Outre cela il y avoit encore dans les Cevennes & dans le Bas-Languedoc les Garnisons des Forts d'Alais, de St. Hypolite & de Nîmes, lesquelles avec les Régimens dont il a été parlé, faisoient des courses & des recherches continüelles pour surprendre les saintes Assemblées, & pour saisir ou massacrer ceux qui y préchoient l'Evangile, & particuliérement le frére *Vivens* & *Brousson*. On fit même publier une Ordonnance en l'année 1691, par laquelle on promettoit cinq mille livres à quiconque prendroit morts ou vifs ces deux derniers, & trois cens ou cinq cens

livres à quiconque prendroit quelqu'un des autres Serviteurs de Dieu. De sorte que par-là on permettoit à toutes sortes de personnes de les tuer, & on promettoit même une grande recompense aux meurtriers & aux assassins.

Le Frere *Vivens* faisoit quelquefois éclater son indignation contre ceux qui lui avoient déclaré la guerre, qui le cherchoient pour le massacrer, qui faisoient aussi la guerre à Dieu, & qui opprimoient son pauvre Peuple. Ce qui étoit cause qu'on n'oublioit rien pour le perdre.

Pour *Brousson*, il ne se proposoit de combatre qu'avec l'épée de l'Esprit, qui est la Parole de Dieu. Il est vrai que comme il étoit aussi environné d'un prodigieux nombre d'ennemis, qui le cherchoient sans cesse pour le tuer, il prit au commencement quelques précautions pour la défense de sa propre vie. Mais toutes ces précautions n'étoient rien. C'est pourquoi considerant que d'ordinaire il n'avoit qu'un ou deux hommes pour l'accompagner, qu'au contraire ses ennemis étoient sans nombre, qu'ainsi il n'y avoit que Dieu qui pût le délivrer de leurs mains, & que d'ailleurs il étoit nécessaire qu'il édifiât tout le monde par l'innocence de sa conduite, il marcha toujours durant les derniéres années sans épée ni aucune autres armes, & il ne soufroit pas non plus qu'on en portât dans les saintes Assemblées qui se faisoient par son Ministére. Les Puissances en étoient informées & édifiées. Mais cela n'empechoit pas qu'elles ne fussent transportées de colére contre lui, lors qu'elles considéroient que Dieu répandoit sa bénediction sur son travail, & que le zéle du Peuple se reveilloit d'une maniére éclatante, ce qui arriva principalement en l'année 1692. Mr. de Baville Intendant, qui a tant fait de Martyrs dans le Vivarés, dans le Bas & Haut-Languedoc, & dans les Cevennes, s'informant exactement de sa conduite & de sa vie, a souvent été contraint de dire ; *je ne voudrois pas juger cét homme-là* : Et néanmoins il cherchoit sans cesse le moyen de le surprendre, & de le faire périr.

Outre les Troupes dont il a été parlé, on fit encore des Milices Bourgeoises dans tout le Royaume, c'est à-dire, on arma dans tout le Royaume presque tous les Catholiques Romains, qui pouvoient porter les armes. Et ces Milices Bourgeoises se joignoient aux autres Troupes, pour empécher que les Fidéles ne s'assemblassent, & pour chercher ceux qui préchoient l'Evangile. De sorte que depuis ce tems-là ils ont été beaucoup plus à l'étroit qu'ils n'étoient au commencemēt.

Roussel Martyr

Cependant un jeune garçon de 17 ans nommé *Roussel*, sans étude & sans éducation, fils d'un Païsan du lieu de Ste. Croix de Carderles dans les Cevennes, aprés avoir travaillé durant quelque tems en ce Païs-là, à la consolation du Peuple, par des exhortations & des priéres ardentes, soufrit

le Martyre à Montpelier en l'année 1691. On prétend qu'il étoit complice de la mort d'un scélérat & fameux Judas qu'il y avoit sur le panchant de la Montagne de Liron du côté de Vallerauge, & qui fut tué de nuit. C'est une chose que l'Auteur de cette Relation ne sait point. Il sait seulement qu'on s'est souvent servi de faux temoins pour condamner des gens, qui n'avoient pas seulement pensé à faire ce qu'on leur imputoit. Dans le mois de Janvier 1691 *Brousson* fit une Assemblée dans le bois de Boucouïran où il y eut une personne distinguée par sa naissance, qui s'approcha de lui au milieu de tout le Peuple. Il étoit alors fort rare de voir des personnes de qualité dans les Assemblées. Cette Assemblée fut découverte, & quelqu'un dit qu'on y avoit vû un homme de qualité. Sur ce fondement on fit prendre six personne de qualité de ce quartier-là, savoir Mrs. les Barons de Fons & d'Aigremont, Mr. de Sauzet, Mr. de Gajans son fils, Mr. de Dommessargues, & M. du Fesc, à l'égard de tous lesquels on oseroit bien assurer que depuis la désolation de nos Eglises ils n'ont jamais été dans les saintes Assemblées. Et au contraire on ne dit rien à celui qui s'étoit véritablement trouvé dans celle dont on vient de parler. Ce qui est une preuve évidente qu'on ne se servoit que de faux Témoins. Cependant Mrs. de Dommessargues & de Gajans furent condamnez aux Galéres pour cette affaire-là, & les autres furent envoyez à Pierre encise à Lion où ils sont encore. On pourroit alléguer une infinité d'autres éxemples de cette nature, qui font voir que les faux Témoins n'ont jamais manqué aux persécuteurs. Mais pour revenir au meutre dont on prétendit que Roussel étoit complice ; comme le Peuple des Cevennes étoit cruellement opprimé & qu'il l'est encore, il y a eu dans ce Païs-là des personnes, qui se laissans emporter par un zéle mal réglé, ou par des mouvemens de colére dont ils n'étoient pas les maîtres, ont quelquefois fait éclater leur ressentiment contre ceux qui faisoient tous les jours périr leurs Fréres. *Brousson* n'approuvoit pas ces emportemens, & on sait assez qu'il les empéchoit autant qu'il lui étoit possible. Mais quelquefois il y avoit des gens qui étoient tellement animez par les maux qu'on leur faisoit soufrir, qu'ils entroient dans une espéce de desespoir. On avoit enfraint des Edits & des Traitez de Pacification, dont l'observation avoit plusieurs fois été solennellement jurée dans tout le Royaume. On avoit contre la foi de ces Edits & de ces Traitez inviolables éxercé contre les Réformez des violences & des hostilitez horribles, pour les forcer d'abjurer une Religion qu'ils regardoient comme la seule dans laquelle on peut se sauver. On les tourmentoit encore incessamment pour les obliger de blesser leur conscience en diverses maniéres. Et lors que ce pauvre Peuple vouloit servir Dieu selon ses

Commandemens, on couroit sur lui à main armée pour le massacrer.

massacres

On avoit déja massacré un grand nombre de Fidéles dans le Poitou, lors qu'ils avoient voulu s'y assembler pour rendre à Dieu le Service religieux qui lui est dû. On avoit fait encore plusieurs autres massacres dans les Cevennes, dans le Bas-Languedoc & ailleurs. Entre les autres, on en avoit fait un environ le mois de Juin 1686 dans les Cevennes proche de St. Germain, où une des Demoiselles de Belcastel avoit receu un coup de sabre sur la tête, & où un grand nombre d'autres Fidéles avoient été tuez ou blessez, & quelques autres s'étoient noyez en voulant se sauver. On en avoit fait un autre le 7. de Juillet suivant, à deux petites lieües d'Uzés, où un grand nombre de pauvres Fidéles de l'un & de l'autre séxe avoient été tuez, & quelques autres pendus sur le champ. On en avoit fait un autre dans le mois d'Octobre de la même année dans les Cevennes proche du Vigan, où l'on avoit tué environ quarante Fidéles. Au commencement du mois de Fevrier 1689 on en avoit fait un autre dans les Montagnes du Vivarés, où l'on en avoit égorgé trois cens dans le lieu même de l'Assemblée, & cinquante dans le voisinage, lors que ces pauvres Fidéles, dont la plû-part étoient blessez, s'enfuyoient ou se cachoient. Ce massacre, qui a été un des plus horribles & des plus qualifiez, avoit été fait par l'ordre exprés de Mr. de Baville Intendant, qui étoit lui-même allé dans ce Païs-là pour cette action barbare & Payenne. Les Dragons avoient indifferemment tué les Vieillards, les jeunes gens, les hommes, les femmes, & les petits enfans. Lors que ces pauvres Fidéles avoient vû venir ces meurtriers, ils s'étoient mis à génoux pour invoquer les Nom du Seigneur, & en cét état ils avoient été massacrez par ces impies. Plusieurs même avoient ouvert leur sein à ces meurtriers, & avoient volontairement receu la mort, pour sceller de leur propre sang la Verité qu'on leur avoit fait abjurer par des violences & des hostilitez horribles. Il étoit même alors arrivé une action bien monstrueuse. Un de ces Dragons, dignes Apôtres du Dragon Roux, dont il est parlé dans le Chap. 12 de l'Apocalypse, en faisant le massacre avoit rencontré une pauvre femme, qui avoit deja été tuée, & qui étant renversée à terre avoit encore entre ses bras son petit enfant qui se joüoit sur son sein. Lors que ce petit enfant avoit vû approcher le Dragon, il s'étoit mis à rire vers lui. Mais au lieu que ce bourreau eût été touché de la caresse que lui faisoit cét innocent, dont la Mére avoit été tuée, il l'avoit percé & tué d'un coup de bayonnette, & l'ayant enlevé en l'air, il avoit crié à son Camarade ; *Hei vois-tu cette grenoüille* ? Cette action abominable & infernale avoit été rapportée à Mr. l'Intendant. Mais il n'en avoit fait aucune justice. Au mois de Mars de la même année 1689 on avoit

encore fait deux massacres dans les Montagnes du Haut-Languedoc, où les Troupes, conduites par le Baron de la Crouzette insigne Apostat, avoient aussi tué sur le champ soixante ou quatre vingts Fidéles de tout age & de tout sexe. Et tous les jours on cherchoit encore les saintes Assemblées pour les massacrér. Il faut la patience des Anges pour soufrir des traitemens si inhumains. S'il y avoit même des Fidéles, qui s'étant trouvez dans les saintes Assemblées, n'eussent pas été massacrez, on les pilloit, on les dévoroit, on demolissoit leurs maisons, on dissipoit leurs familles, & on les condamnoit eux-mêmes aux Galéres comme des Scélérats. Toutes ces violences & ces massacres faisoient de tems en tems perdre patience aux personnes les plus modérées. Mais enfin que le jeune garçon dont il a été parlé, & qu'on fit rompre vif à Montpelier, fût complice ou non du meurtre dont il s'agit, il soufrit la mort avec une constance admirable, & confessa la Vérité jusq'au dernier de ses soupirs.

Couderc blessé, Estropié, & condamné à une prison perpetuelle.

Quelque tems aprés le Frére *Couderc* fut aussi surpris par un Détachement, qui voyant qu'il vouloit fuïr, tira sur lui, & le blessa. Aprés quoi les Soldats l'ayant mêné dans le Fort d'Alais, on lui fit soufrir durant long-tems de cruels tourmens en lui pensant sa blessure, & enfin on lui coupa le bras où il avoit été blessé. Ce qui fut cause qu'on se contenta de le condamner à une prison perpétuelle, où il est encore dans la Tour de Constance à Aiguesmortes.

Valdeyron

Vivens tué

D'un autre côté, un jeune homme nommé *Valdeyron*, du nombre de ceux qui accompagnoient le Frére *Vivens*, étant aussi tombé entre les mains des ennemis, la violence des maux qu'on lui fit soufrir, & la crainte de l'horrible supplice qu'on lui préparoit encore, le porterent à indiquer la caverne où le Frére *Vivens* faisoit sa retraite. Cette caverne ayant été investie par les Troupes environ la fin du mois de Fevrier 1692, le Frere *Vivens* fit sa priére par trois fois, & combattant généreusement, il tua trois des plus hardis qui s'approcherent les prémiers de sa caverne. Aprés une longue resistance, le Gouverneur d'Alais qui commandoit les Troupes du Roi, ayant voulu s'avancer lui-même pour donner du cœur aux Soldats qui commençoient à s'étonner, & le Frére *Vivens* ayant aussi de son côté voulu s'avancer pour lui tirer, se découvrit un peu trop, & fut tué sur le champ par un Officier qui étoit sur un rocher. Ce qui n'empécha pas que le coup qu'il tira lui-même dans ce moment, ne portât sur un Soldat, qui en mourut quelques jours aprés. Sa mort fut considérée comme une heureuse délivrance que Dieu lui avoit donnée ; car on lui préparoit quelque supplice fort cruel.

Quoique l'injustice & la cruauté des persécuteurs n'eussent point de

bornes, *Brousson* n'avoit pas approuvé quelques actions qu'un zéle, qui ne lui paroissoit pas assez modéré, avoit fait commettre au Frére *Vivens*. On lui avoit déclaré la guerre, & il l'avoit aussi déclarée à ses ennemis. *Brousson* lui avoit souvent réprésenté qu'il devoit se contenter de combattre avec l'épée de l'Esprit. Mais il ne pouvoit parler avec modération des ennemis de la gloire & du Service de Dieu, qui étoient en même tems les oppresseurs & les meurtriers de son Peuple. Ceux qui lisent avec soin les Divines Ecritures, peuvent avoir remarqué que le tems de la Réformation répond à celui du retour de l'ancienne Babylone, auquel tems ceux qui redresserent les murailles de Jerusalem, furent contrains de tenir l'épée d'une main pendant qu'ils bâtissoient de l'autre*. On peut aussi avoir remarqué que ce tems répond à celui des Maccabées, dont la désolation a été manifestement l'image & le type de la nôtre & de celle des Fidéles de Piémont, & qui en rétablissant le Service du vrai Dieu, furent aussi contrains de combattre pour la défense de leur propre vie. On peut encore avoir remarqué, & ceux qui ne l'ont pas fait le reconnoitront peut-être dans la suite, que ce tems répond aussi en quelque maniére à celui d'Elie, qui fut longtems dans le désert, & qui étoit transporté de zéle & d'indignation contre les Sacrificateurs de Bahal, jusques-là qu'il * les fit tuer, & fit * descendre le feu du Ciel sur les Soldats du Roi Achazja. Mais on doit bien faire attention à ce que Dieu dit autrefois à ce Prophéte dans le désert, comme *Brousson* l'avoit remarqué depuis longtems & comme il le toucha dans une Requête qu'il envoya à la Cour en son propre Nom le 10. de Mars 1692 aprés la mort du Frére *Vivens*. Ce Prophéte faisoit ses plaintes à Dieu en ces termes : * *j'ai été transporté d'un grand zéle pour l'Eternel le Dieu des Armées, à cause que les enfans d'Israël ont abandonné ton Alliance. Ils ont demoli tes Autels, ils ont tué tes Prophétes avec l'épée*; *& je suis demeuré moi seul*; *& ils cherchent ma vie pour me l'ôter*. Mais Dieu lui ordonna de sortir de la caverne où il étoit, & de se tenir sur la Montagne : *Et voici*, dit l'Ecriture, *l'Eternel passoit, & un vent grand & impétueux, fendant les montagnes & brisant les rochers,* alloit *devant l'Eternel.* Mais *l'Eternel n'étoit pas parmi ce vent. Aprés le vent vint un tremblement.* Mais *l'Eternel n'etoit pas parmi ce tremblement. Aprés ce tremblement* vint *un feu.* Mais *l'Eternel n'étoit pas parmi ce feu. Aprés ce feu* vint *un son coi & subtil.* Ce fut-là que se trouva l'Eternel, & ce fut alors qu'il fit entendre sa voix. Tout cela étoit mystérieux & typique. Dieu voulant par-là nous faire comprendre qu'en ce dernier tems, lors qu'il viendroit pour accabler de ses jugemens ceux qui perséverent dans l'idolatrie, & pour achever d'établir son Régne par toute la Terre, il s'éleveroit d'abord un

* *Nehem.* 4. *v.* 17.

* 1. *Rois* 18. 40.

* 2. *Rois* 1. 10 *& suiv.*

* 1. *Rois* 19, *v.* 10 *& suiv.*

terrible * *vent* de persécution, qui seroit excité par le faux zéle des mauvais Pasteurs, & qui ébranleroit la foi des plus fermes : Mais que ce n'est pas par cette voie que Dieu fait ses conversions, & qu'il établit son Régne. Qu'aprés ce vent viendroit un *tremblement* de terre mystique, c'est-à-dire, un grand mouvement de Peuple, comme nous l'avons vû dans toute l'Europe aprés ce terrible vent de persécution qui a ébranlé la foi de tant de Fidéles : Mais que ce ne seroit pas non plus par cette voïe que Dieu convertiroit les hommes, & qu'il acheveroit d'établir son Régne. Que ce tremblement de terre mystique seroit suivi d'un *feu* d'indignation & de vengeance, dont plusieurs Serviteurs de Dieu & autres Fidéles seroient enflammez comme il a déja paru dans les Vallées de Piémont, en France & ailleurs, & comme il pourroit paroitre encore dans la suite : Mais que ce ne seroit pas non plus par cette voïe que Dieu convertiroit les hommes, & qu'il établiroit son Régne. Et qu'enfin ce feu mystique seroit suivi d'un *son coi & subtil*, c'est-à-dire, de la prédication de l'Evangile faite avec un esprit de douceur & de charité : Et que ce sera par cette voïe que Dieu convertira les Peuples, & qu'il achevera d'établir son Régne par toute la terre. C'est ce que *Brousson* avoit plusieurs fois représenté au Frére *Vivens*, & à quelques autres qui sembloient être animez du même esprit.

* *Ps.* 55. 9. *Esai.* 4. 6. *&* 25. 5

Au reste, la vie du Frére *Vivens* étoit pure & sainte ; & il avoit une piété Angelique. Il avoit receu le don de la priére dans un dégré fort extraordinaire. Il avoit un grand courage, & une grande confiance en Dieu. Il avoit plusieurs fois dit à *Brousson*, que si ses ennemis ne lui préparoient qu'une mort ordinaire, il pourroit croire que Dieu permettroit qu'ils la lui fissent soufrir ; mais que comme leur fureur n'avoit point de bornes, il étoit persuadé que Dieu ne permettroit jamais qu'ils eussent cette impie joïe, que d'assouvir leur rage contre lui. Aprés sa mort on fit le procés à son cadavre, on le traina sur une claye, & on le brula dans Alais.

Trois hommes Pendus contre la foi de la capitulation

Aprés qu'il eut été tué, il restoit encore dans sa caverne trois hommes, qui auroient pû se défendre, & faire périr un grand nombre de leurs ennemis. Le Gouverneur d'Alais qui commandoit les Troupes du Roi, leur promit la vie s'ils vouloient se rendre. Ils se rendirent sous cette condition. Mais aprés qu'ils se furent rendus, le Gouverneur les fit attacher ; & quelques jours aprés contre la foi de la Capitulation on les fit pendre dans Alais. Voila le caractere de celui qui est menteur & meurtrier depuis le commencement.

Bernard Martyr

Un jeune homme agé d'environ 20 ans, appellé *Bernard*, autrement St. Paul, à cause qu'il étoit d'un Village appellé St. Paul dans les Cevennes, soufrit le Martyre avec les trois fidéles dont on vient de parler. Il avoit tra-

vaillé durant quelque tems à la consolation du Peuple, par des exhortations & des priéres véhémentes qu'il alloit faire de lieu en lieu. On prétend aussi qu'il avoit blessé d'un coup de fuzil un des Officiers qui désoloient le Peuple de ce Pais-là. Quoi qu'il en soit, il fit paroitre une constance & une piété qui édifiérent tout le Monde. Il consola même & fortifia toujour ceux qu'on fit mourir contre la foi de la Capitulation.

En la méme année 1692 deux des trois Fréres *Plans*, qui avoient appris à lire dans les bois, & qui durant plusieurs années avoient aussi travaillé à l'œuvre du Seigneur, soufrirent aussi le Martyre à Montpelier avec une trés-grande constance. On leur offrit la vie s'ils vouloient changer de Religion, comme on l'offroit à tous les autres Serviteurs de Dieu. Mais ils aimerent mieux soufrir la mort que d'abjurer la Vérité.

Brousson

Cependant dés que le Frére *Vivens* eut été tué, toute la colére des Puissances se tourna contre *Brousson*. On disoit que pourvû qu'on le fit périr, tout seroit calme dans la Province. Tous les Catholiques Romains paroissoient édifiez de sa conduite. Mais les Saintes Assemblées les irritoient au dernier point. Jusqu'à la mort du Frêre *Vivens* il avoit bien été toujours dans un grand danger. Mais aprés la mort de *Vivens* le danger devint beaucoup plus grand pour lui ; car on ne songea plus qu'à le perdre, & on ne parloit jamais d'autre chose. Il étoit continuellement environné d'une Armée d'ennemis, qui sans cesse étoient alterez de son sang, & qui le cherchoient par tout jour & nuit avec une fureur extréme.

Outre ce grand nombre d'ennemis déclarez, il étoit encore exposé à la perfidie des faux Fréres. Comme il y a toûjours un grand nombre de reprouvez, qui aiment le salaire d'iniquité, qui se donnent au Démon pour la moindre recompense ou pour le moindre profit, & qui craignent plus les reproches des hommes que le jugement de Dieu, Mr. l'Intendant faisoit sans cesse publier qu'on donneroit une grosse somme à quiconque le prendroit ou le tuéroit. Il fit même publier & afficher par tout une Ordonnance au mois de Juin 1693. par laquelle il promettoit cinq mille livres à quiconque lui feroit seulement savoir par un billet remis au bureau de la Poste, le lieu où l'on pourroit le faire arrêter, promettant sur sa foi & sur son honneur que jamais personne ne sauroit qui lui auroit donné cét avis, & ajoutant qu'aprés que *Brousson* auroit été arrêté celui qui auroit donné l'avis n'auroit qu'à se présenter au Bureau où sa lettre auroit été remise, & qu'on lui conteroit les cinq mille livres sans s'informer qui il étoit. Il n'y avoit presque point de lieu où il n'y eût quelque nouveau Judas, qui se vendoit au Démon pour le livrer, qu'on payoit même à proportion du soin

qu'il prénoit de le chercher, & qui avoit ordre de témoigner autant & plus de zéle que les vrais Fidéles. On peut juger si le danger pouvoit être plus grand pour un Serviteur de Dieu, qui passant continuellement de lieu en lieu pour instruire & consoler le Peuple, étoit obligé de mettre sa vie entre les mains d'un grand nombre de personnes, & qui faisoit des Assemblées & nombreuses & fréquentes. Mais Dieu vouloit faire connoitre combien est merveilleux le soin qu'il prend de conserver ceux qui le craignent, qui ne se confient point sur le bras de la chair, mais qui mettent en lui seul leur confiance.

Gautier

Il étoit même déja arrivé pendant la vie du Frére *Vivens* une chose, qui marque bien jusqu'où va la ruse & l'impiété des reprouvez & des ennemis de la Vérité. Il y avoit un certain *Gautier* du lieu d'Aulas proche du Vigan dans les Cevennes, avec qui *Brousson* avoit autrefois étudié à Nîmes. Comme *Gautier* étoit un profane & un impie, qui étoit pourtant du nombre des prétendus nouveaux Convertis, & qui avoit même autrefois étudié pour le Ministere ; il se faisoit de tems en tems mener par les Soldats dans le Fort de S. Hypolite comme un prisonnier pour la Religion, & là il racontoit aux Fidéles qui étoient véritablement prisonniers pour s'être trouvez dans les saintes Assemblées, les prétendus maux qu'il soufroit lui-même depuis long tems pour l'Evangile ; afin d'obliger ces pauvres Fidéles à lui découvrir tout ce qu'ils savoient. Aprés qu'il eut fait beaucoup de mal dans les prisons par cette voïe Diabolique, & qu'il eut pris beaucoup d'instructions contre *Vivens* & *Brousson*, il avoit traité avec les Puissances pour les livrer. Mais pour mieux reüssir dans ce dessein, il s'étoit fait donner la permission de faire lui-même des Assemblées & de précher l'Evangile. Comme il avoit de l'étude, & qu'il témoignoit un grand zéle & un grand courage, car il ne craignoit rien ; ses Assemblées furent bien-tôt fort nombreuses, & plusieurs de ceux qui travailloient sincérement au salut du Peuple, commencerent bien-tôt à le frequenter. Mais il épargnoit ceux-là pour faire des coups qui lui paroissoient plus considerables, & pour lesquels on lui promettoit une plus grande recompense. Il s'informa donc avec un grand soin de *Vivens* & de *Brousson*, disant qu'il souhaitoit fort de les voir & de conférer avec eux, pour savoir s'ils lui conseilleroient de continuer à faire des Assemblées, ou de sortir du Royaume. Dés que *Brousson* en fut averti, il dit que cét homme lui étoit suspect ; que c'étoit un homme sans aveu ; qu'on avoit déja appris que les persécuteurs envoyoient de faux Fréres dans les prisons pour découvrir les secrets des vrais prisonniers pour l'Evangile ; que *Gautier* sortoit du Fort de St. Hypolite sans qu'on seût comment ; que s'il avoit un vrai

zéle, il n'auroit besoin de consulter personne, puisque le Peuple l'écoutoit avec plaisir; qu'il ne pouvoit pas ignorer que *Vivens* & *Brousson* n'eussent sujet de se défier de tous ceux qu'ils ne connoissoient pas à fond; & que cependant quoi qu'ils n'eussent ouï parler de lui que depuis quelques jours, il ne laissoit pas de demander avec empressément de les voir dans leurs retraites. Cependant un jeune homme fidéle, qui avoit souvent été avec le Frére *Vivens* & avec *Brousson*, & qui s'étoit trouvé dans quelque Assemblée que ce faux Pasteur avoit faite, le mena dans une maison où *Brousson* étoit. Mais comme il y entra le prémier, & que *Brousson* lui reprocha qu'il le livroit, ce jeune homme sortit incontinent, & dit au Traitre que *Brousson* n'étoit pas dans cette maison. Il le fit pourtant entrer dans une autre chambre que celle où *Brousson* étoit, & de laquelle *Brousson* s'étant approché pour l'entendre parler, il reconnut non obstant ses déguisemens que c'étoit un faux Frere, & il le fit savoir au Frere *Vivens*. Quelque tems aprés ce mal-heureux alla faire une Assemblée dans le Bas-Languedoc prés de St. Geniez. Il fit appeller à cette Assemblée les plus fidéles de ce lieu-là, qui furent surpris de voir à quelques pas de lui huit ou dix hommes avec des manteaux, qu'ils ne connurent point, & qui apparemment étoient des Soldats. Il leur dit d'abord qu'il avoit bien préparé une *mechante prédication*; mais que voyant que l'Assemblée n'étoit pas nombreuse, il se contenteroit de leur faire une exhortation & une priére; ce qu'il fit succinctement. Aprés quoi il leur dit qu'il étoit un des Pasteurs qui s'étoient refugiez en Suïsse; & que les autres Pasteurs refugiés en ce Païs-là, l'avoient envoyé pour s'informer quelle étoit la conduite de ceux qui leur préchoient l'Evangile. Ces pauvres gens ayant témoigné en être fort satisfaits, ce mal-heureux dit qu'il en bénissoit Dieu de tout son cœur. Mais il s'informa ensuite fort adroitement de leurs retraites; & comme ces pauvres gens ne savoient pas alors où ils étoient, il chargea une femme de faire savoir à *Brousson*, qu'un homme de consideration qui étoit venu en France pour nos affaires, souhaittoit fort de le voir; & toutes les Semaines il envoyoit un homme exprés à cette femme pour en savoir des nouvelles. Il seroit long de rapporter toute la suite & toutes les circonstances de cette histoire, qui fit beaucoup de bruit dans le Languedoc. Il suffit de dire qu'on découvrit si bien que ce mal-heureux étoit un de ces Ministeres de Satan, * *qui se déguisent en Ministres de justice & en Apôtres de Christ*, qu'aprés avoir livré dans les Cevennes un de nos Fréres, qui prénoit avec lui les eaux dans le lieu de Pommaret, il fut contraint de lever le masque, & d'aller à la tête des Soldats chercher *Vivens* & *Brousson.* Comme il avoit découvert beaucoup de choses, c'étoit

* 2. *Corinth.* 11. *v.* 13.

le témoin ordinaire de Mr. l'Intendant, qui le faisoit payer fort largement sur les biens des Fidéles qu'il accusoit. Mais enfin comme l'Apôtre dit *que la fin de ces faux Apôtres est comme leurs oeuvres*, ce nouveau Judas ayant peur un jour se précipita lui-même dans une riviére entre le Vigan & Ganges, où il se noya, quoi que la riviére ne fût pas profonde. On peut voir dans cette histoire un échantillon de la ruse & de l'impiété tant des reprouvez Apostats que des persécuteurs qui les seduisent & les instruisent.

14, 15.

Il y avoit donc un grand nombre de ces perfides, qui s'étoient vendus à Satan pour perdre *Brousson*; & qui étoient payez pour chercher sans cesse l'occasion de le livrer. On assuroit que Mr. l'Intendant se ventoit aprés la mort de *Vivens* d'en avoir huit cens dans les Cevennes ou dans le Bas Languedoc. Il est bien sûr que dans toutes les Villes; Bourgs & Villages il en avoit à sa solde. On donnoit aussi des recompenses aux Officiers & aux Soldats, pour tous les Serviteurs de Dieu & autres Fidéles qu'ils prénoient à l'occasion des saintes Assemblés. Et comme *Brousson* étoit alors considéré par les Puissances comme le principal auteur de ces Assemblées, & comme celui qui fomentoit celles qu'il ne faisoit pas lui-même, on disoit, cinq ou six mois avant qu'il sortît de nouveau de France, qu'il coûtoit déja huit cens mille livres à la Province. Quoique par l'Ordonnance qu'on avoit publiée contre lui en dernier lieu, on ne promît que cinq mille livres à celui qui l'indiqueroit, on publia ensuite verbalement qu'on donneroit dix mille livres à celui qui le livreroit, ou qui le prendroit; & sur la fin on disoit qu'on donneroit une somme beaucoup plus grande. Ce qui animoit extrémement les Soldats & les faux Fréres.

Mais ce qu'il y avoit encore plus à craindre en quelque maniére, c'étoit le zéle même du Peuple. Car des que *Brousson* arrivoit dans un quartier, le grand désir que ce pauvre Peuple avoit de prier Dieu & d'entendre sa sainte Parole, étoit cause que ceux ceux qui savoient son arrivée, ne pouvoient s'empêcher de le communiquer aux autres Fidéles, en leur recommandant pourtant de n'en rien dire. Ceux-là le disoient à d'autres, en leur recommandant aussi de n'en point parler; jusques à ce qu'on le communiquoit aussi à quelque faux Frére, dont Dieu seul connoissoit les mauvais desseins.

Tout cela étoit cause que *Brousson* étoit sans cesse dans de grands dangers, & que d'ordinaire il étoit contraint de faire son sejour dans les déserts & dans les cavernes, où il étoit encore incessamment poursuivi par les ennemis. Il avoit toûjours la mort devant les yeux, & une mort même fort cruelle; car les Puissances étoient beaucoup plus animées contre lui que contre les autres Serviteurs de Dieu. Mais Dieu le fortifioit toûjours par sa

grace. Une infinité de fois il lui a semblé que tout moyen d'échapper lui étoit ôté. Il a falu qu'une infinité de fois il ait envisagé le Martyre le plus inhumain, & qu'il se soit disposé à le soufrir, comme si la Sentence de mort lui eût déjà été prononcée.

De tems en tems Dieu lui faisoit bien luire quelque rayon d'espérance; & alors il étoit persuadé que Dieu ne permetroit jamais qu'il tombât entre les mains de ces cruels oppresseurs, qui lui préparoient un supplice & des tourments inouïs. Mais peu de tems aprés il rentroit dans les ténébres & dans les alarmes. Il lui arrivoit même souvent, comme autrefois à Job & à David, que * *Dieu l'étonnoit par des songes, & qu'il le troubloit par des Visions.* Mais alors il disoit en soi-même; Ma vie est entre les mains de Dieu. S'il veut me faire mourir, personne ne sauroit l'en empêcher. Et s'il faut mourir, il vaut bien mieux que je meure en m'acquittant de mon devoir, qu'en ne le faisant point. C'est pourquoi il alloit précher l'Evangile comme il l'avoit promis. Et alors il y avoit bien du danger, mais Dieu le conservoit par sa Sagesse & selon sa Miséricorde. Il étoit dans la fournaise ardente, qui étoit allumée contre lui sept fois au de là de ce qu'elle avoit accoutumé d'être allumée. Mais Dieu le conservoit par un continuel miracle de sa Providence.

* *Job* 7. 14. *Ps.* 88. 16. 17.

Cependant il vivoit dans une captivité fort triste & fort misérable selon le Monde. Durant quatre ans cinq mois il n'a pas eu la liberté de marcher de jour, & il a toûjours été contraint de marcher de nuit, si l'on excepte quelques occasions particuliéres, dans lesquelles le grand danger où il étoit exposé, le forçoit de marcher de jour. Il a bien été quelquefois dans Nimes, où il a fait plusieurs Assemblées, pendant même que les ennemis savoient qu'il y étoit, & qu'ils y faisoient diverses recherches. Mais d'ordinaire il faisoit son sejour dans les bois, sur les Montagnes, dans les cavernes, & dans les trous de la Terre; & il couchoit souvent sur la paille, sur le fumier, sur des fagots, sous des arbres, dans des buissons, dans les fentes des rochers, & sur la Terre. Durant l'Eté il étoit consumé par les ardeurs du Soleil; & durant l'Hyver il a souvent soufert un froid extréme sur des montagnes couvertes de neige & de glace, n'ayant pas quelquefois de quoi se couvrir durant la nuit, & d'ordinaire n'osant pas faire du feu durant le jour, de peur que la fumée ne le découvrit, ni n'osant pas sortir de sa cachette pour jouïr de la chaleur du Soleil, de peur de se faire voir aux ennemis & aux faux Fréres. Quelquefois aussi il étoit exposé à la faim & à la soif, & souvent à des fatigues accablantes & mortelles. Tout cela étoit cause que dans les portraits qu'on faisoit de lui, & que les Puissances répandoient par tout,

pour le faire connoitre aux Troupes & aux perfides, on le réprésentoit, entre tous les autres Serviteurs de Dieu, comme ayant le visage fort bazanné, & le corps fort maigre & fort mince. Mais toutes ces miséres lui étoient douces, lors qu'il considéroit qu'il les soufroit pour la gloire & le service de Dieu, & pour la consolation de son pauvre Peuple.

Aussi lors que ce pauvre Peuple considéroit les calamitez & les dangers où il étoit sans cesse exposé en travaillant pour son salut & pour sa consolation, & que d'un autre côté il faisoit réfléxion sur l'innocence de sa conduite, & sur la grace que Dieu lui faisoit de précher sa Parole avec simplicité, avec pureté & avec évidence; il ne pouvoit se retirer, aprés les saintes Assemblées, qu'il ne vint auparavant se jetter sur son cou, le baiser & lui souhaiter mille bénédictions. Dieu lui faisoit aussi gouter par son Esprit des consolations inéfables. Mais sur tout on ne sauroit exprimer celles qu'il ressentoit dans les saintes Assemblées, & particuliérement dans celles où il administroit la Sainte Céne.

Cependant il éprouvoit tous les jours une chose bien remarquable, que les autres Serviteurs de Dieu éprouvoient sans doute comme lui. C'est qu'encore qu'il fut environne d'une Armée d'ennemis, qui faisoient des courses & des recherches continuelles pour le surprendre; dés qu'il étoit dans les saintes Assemblées, & qu'il ouvroit la bouche pour invoquer le Nom du Seigneur, pour chanter ses saintes loüanges, & pour précher sa Parole, il avoit d'ordinaire l'esprit aussi tranquile que s'il eût été dans un Païs de liberté. Il joüissoit de cette même tranquillité d'esprit, dés qu'il prénoit la plume pour travailler pour l'avancement du Régne de Dieu, & pour la consolation de son Eglise désolée. Et si Dieu lui fait la grace de donner au public quelques Ouvrages qu'il a composez au milieu de tant de dangers, & qu'il envoyoit à la Cour pour la justification de la Doctrine qu'il préchoit, on sera sans doute surpris qu'au milieu de tant de troubles il ait pû avoir l'esprit assez tranquille pour faire des Ecrits de cette nature. Mais Dieu accomplit sa vertu sans la foiblesse de ses Enfans.

D'un autre côté, il avoit la consolation d'être le témoin des autres merveilles que Dieu faisoit pour le salut de ce pauvre Peuple. Il ne pouvoit se lasser d'admirer les graces qu'il accordoit à tant de Fidéles Serviteurs, qu'il suscitoit tous les jours extraordinairement, qui étoient foibles & méprisables aux yeux de la chair, mais qu'il fortifioit par son Esprit, dont il accompagnoit en même tems la Parole d'une efficace merveilleuse, & dont plusieurs scelloient de tems en tems la Vérité de leur propre sang avec une constance inébranlable. Quoi qu'ils lui fissent l'honneur de le regarder

comme leur Frére & Collégue en l'œuvre du Seigneur, & qu'ils le considérassent même comme une personne à qui il avoit plû à Dieu de donner de plus grandes lumiéres qu'à plusieurs d'entr'eux, & qui les édifioit par sa conduite; il ne comparoit jamais les graces qu'ils avoient eux-mêmes receu du Seigneur, avec celles qu'il lui avoit plû de lui accorder, qu'il n'y trouvât un trés grand sujet de s'humilier, & qu'il n'estimât ces Fidéles Serviteurs de Dieu à divers égards plus excellens que lui-même. Il voyoit manifestement que Dieu avoit mis son tresor dans ces vases de terre; que c'étoit son Esprit qui faisoit parler ces muets, qui tiroit sa loüange de la bouche de ces petits enfans, & qui faisoit crier ces pierres mystiques.

Une nuit allant vers un lieu qu'il avoit marqué pour une Assemblée, comme il en approchoit, il entendit la voix d'une personne qui parloit au milieu du Peuple. Il en approcha de plus prés, & voyant que celui qui parloit prioit Dieu, il se mit à genoux, selon la coutume qui est constamment pratiquée dans les saintes Assemblées qui se font en France; & il entendit une grande & belle priére, dont il fut fort édifié. Aprés quoi s'approchant de celui qui l'avoit faite, & qui étoit un jeune homme & un pauvre Artisant, il lui dit; Mon Frére, si vous souhaittez de faire quelque exhortation au Peuple, vous pouvez le faire. Helas, lui répondit ce pauvre Artisant, comment le ferois-je; je ne sais ni lire ni écrire. Cependant il venoit de faire au milieu du Peuple une priére admirable. Quelque tems aprés ce jeune homme qui alloit de lieu en lieu faisant des priéres pour la consolation du

Compan & un autre Fidéle.

Peuple, ayant été pris avec un autre jeune homme appellé *Compan*, qui travailloit avec lui à la consolation de ses Fréres, l'un & l'autre furent condamnez aux Galéres, & subirent cette peine en confessant hardiment le Nom du Seigneur.

Pontaut

Durant les deux ou trois prémiéres années *Brousson* fut toûjours accompagné par *Henri Pontaut*, dont il a été parlé ci-dessus & qui étoit un de ceux qui étoient retournez en France avec le Frére *Vivens* & lui. *Pontaut* qui étoit un jeune homme d'environ 25 ans, plein de zéle & de piété, & dont la vie est sans reproche, ayant appris à écrire dans les bois pendant qu'il étoit avec *Brousson*, *Brousson* l'exhorta à copier de ses Sermons, comme il faisoit lui même, & à les répandre dans les lieux où il ne pouvoit pas aller précher l'Evangile. Mais lors qu'il en eut copié une douzaine, & qu'il eut l'esprit rempli des saintes instructions qu'ils contenoient, voyant que *Brousson* qui avoit ruïné sa poitrine étoit alors malade à Nimes, il lui dit qu'il souhaiteroit fort d'aller visiter leurs Fréres de lieu en lieu, & de leur dire ces Sermons. Ce que *Brousson* ayant trouvé fort à propos il le recom-

manda à la grace du Seigneur; & *Pontaut* alla de lieu en lieu travaillant par tout à l'instruction & à la consolation de ses Fréres. Lors qu'il avoit Assemblé quelques Fidéles, il commençoit par la Confession des péchez, il chantoit ensuite un Pseaume; aprés cela il faisoit une seconde priére pour implorer le secours du saint Esprit dans la méditation qu'ils avoient tous à faire de la Parole de Dieu; il lisoit ensuite quelques Chapitres de l'Ecriture Sainte & quelque Sermon, dont la lecture étoit suivie d'une véhémente exhortation qu'il faisoit à ceux qui étoient présens, sur les choses qu'ils avoient ouïes; & enfin il finissoit par une belle priére qu'il prononçoit avec une piété & une ferveur d'esprit admirable. Comme *Brousson* apprit que Dieu répandoit une bénediction particuliére sur son travail, il lui dit, lors qu'il revint le joindre, qu'il devoit continüer. C'étoit tout ce qu'il souhaittoit. Mais voyant que la santé des *Brousson* s'étoit un peu retablie, & qu'il se mettoit en état d'aller lui-même continuer à précher l'Evangile de vive voix comme il l'avoit toûjours fait par écrit pendant qu'il avoit été malade, durant lequel tems il avoit sans cesse répandu par tout des copies de ses Sermons; il eut quelque regret de l'abandonner, sachant le besoin que *Brousson* avoit de son secours, car *Pontaut* connoissoit parfaitement tout le Païs, au lieu qu'un autre Fidéle que *Brousson* prénoit pour l'accompagner, & qui avoit déja été durant quelque tems avec lui, ne le connoissoit pas si bien à beaucoup prés. Mais *Brousson* lui dit qu'il aimoit mieux se priver de son secours, que de priver le Peuple de l'édification qu'il pouvoit recevoir de son travail; & que Dieu qui connoissoit la sincérité de ses intentions, auroit soin de lui. De sorte que s'étant séparez aprés que Brousson l'eut de nouveau recommandé à la grace du Seigneur, Dieu a depuis ce tems-là fait de grandes merveilles par son Ministére.

Brousson de son côté se mit de nouveau à convoquer les saintes Assemblées dans le mois de juillet 1692. Mais comme sa poitrine étoit encore fort tendre, il ne put en faire dans la suite que de huit en huit jours ou environ. Cependant il trouva que le zéle du Peuple s'étoit fort enflammé pendant qu'il avoit été malade. Ou la crainte d'être privé des consolations que Dieu lui avoit données par le passé, ou le travail des autres Serviteurs de Dieu, ou le grand nombre de copies de Sermons, de Lettres, & de Priéres, que *Brousson* avoit déjà répandu par tout durant sa maladie & auparavant, & qui avoient été luës par les personnes de qualité, & par les autres personnes riches, qui jusques alors ne fréquentoient pas les saintes Assemblées; avoient par la bénédiction du Ciel enflammé le zéle des plus tiédes, & relevé le courage des plus timides. Les personnes de qualité & les autres qui jusques

alors avoient témoigné le moins de zéle, vinrent alors donner gloire à Dieu dans les saintes Assemblées au milieu de tout le Peuple. Par ce moyen le zéle des uns fortifia & enflamma de plus en plus le zéle des autres. De sorte que desormais l'un des plus grands soins de *Brousson* & des autres Serviteurs de Dieu, fut d'empécher que les Assemblées ne fussent trop nombreuses, pour éviter qu'elles ne fissent trop d'éclat, & qu'elles n'exposassent le Peuple à de trop grands maux. Ces Assemblées faisoient pourtant un si grand bruit dans le Royaume, que le Peuple des autres quartiers, où ceux qui préchoient dans les Cevennes & dans le Bas-Languedoc ne pouvoient pas aller, en étoit édifié & fortifié. *Brousson* envoyoit même aussi loin qu'il lui étoit possible, des copies de ses Sermons, de ses Lettres, & de ses Priéres, pour faire part à ceux qui étoient éloignez, des instructions & des consolations que Dieu donnoit par son Ministére au Peuple du Bas-Languedoc & des Cevennes.

Papus

Le Frére *Papus*, qui étoit rentré en France avec le Frére *Vivens*, & qui l'avoit toûjours accompagné, avoit été conservé par la Divine Providence lors que le Frére *Vivens* avoit été tué ; car il n'y avoit qu'un moment qu'il étoit sorti de la caverne où étoit le Frére *Vivens*, lors qu'elle fut investie. Dieu l'avoit fait participant l'Esprit de priére, qu'il avoit communiqué au Frére *Vivens* dans un degré tout-à-fait extraordinaire. Avant la mort du Frére *Vivens* il avoit déja commencé de travailler lui-même à la consolation du Peuple par des priéres excellentes, & il continuä à le faire aprés la mort de cét ardent Serviteur de Dieu. Les personnes les plus éclairées étoient ravies en admiration de l'entendre. Il alloit de lieu en lieu faisant de petites Assemblées, où il lisoit l'Ecriture Sainte, & quelqu'un des Sermons dont il a été parlé, & dont il souhaita aussi d'avoir des copies ; & il faisoit en même tems des priéres excellentes & pleines d'une onction Céleste.

Carriére

Un autre jeune homme d'Uzés nommé *Carriere*, Tisserant de Sarges, & agé d'environ 20 ans, qui est aussi rempli de zéle & de piété, ayant ramassé dix ou douze des mêmes Sermons, & les ayant appris par cœur, alloit aussi les prononcer de lieu en lieu, & consoloit le Peuple par de fort belles priéres.

Mais voici des choses bien plus surprénantes que celles-là. *Vivens* & *Brousson* en arrivant dans les Cevennes, avoient trouvé que Dieu y avoit déja suscité deux jeunes filles, pour travailler au salut & à la consolation de son Peuple, savoir *Isabeau Redostiére*, agée d'environ 18 ans, fille d'un Païsan d'un petit Village appellé Millieyrines & situé au pié de la Montagne de Liron ; & une autre appellée, *Pintarde*, agée de 16 à 17 ans ; fille d'un autre Païsan du lieu de Cros proche de St. Hypolite. Elles n'administroient pas les Sacremens : Mais elles alloient séparément de lieu en lieu & de désert en dé-

Redostiére — *Pintarde*

sert, faisant des Assemblées, où elles exhortoient le Peuple par la Parole de Dieu, à se convertir, à se santifier, à reprendre du zéle, à sortir de l'impure Babylone, à donner gloire à Dieu, à le servir avec pureté selon ses Commandemens, & à lui être fidéle jusques à la mort ; & en même tems édifiant, consolant & fortifiant le Peuple par des priéres ardentes & admirables.

Redostiére ayant seu que les Fréres *Vivens* & *Brousson*, avec quelques autres Fidéles qui les accompagnoient, étoient sur une haute Montagne, les y étoit venu voir avec une autre fille fidéle, qui étoit plus agée qu'elle, & qui l'accompagnoit ordinairement. Ces deux Serviteurs de Dieu avoient remarqué en cette jeune fille un caractere de modestie, d'humilité, de simplicité & de piété, qui les avoit ravis en admiration. Lors qu'elle se rencontroit dans un même quartier avec *Brousson*, elle venoit souvent le voir pour s'entretenir avec lui sur des matieres de piété ; & sur tout elle a été souvent dans les Assemblées de Communion qui se faisoient par son Ministere, afin de participer à la Sainte Céne : & *Brousson* a toujours reconnu qu'elle étoit remplie de la Grace du Seigneur. Aprés qu'elle eut travaillé environ deux ans au salut & à la consolation du Peuple, elle fut prise & menée devant Mr. l'Intendant, qui lui dit ; hé bien, étes-vous une de ces filles qui se mélent de précher ? *j'ai fait*, dit-elle, *quelques exhortations à mes Freres, & j'ai prié Dieu avec eux lors que l'occasion s'en est présentée. Si vous appellez cela précher, j'ai préché*. Mais ne savez-vous pas, lui dit Mr. l'Intendant, que le Roi le défend ? *je le sais bien*, lui dit-elle, *Monseigneur* ; *mais le Roi des Rois, le Dieu du Ciel & de la Terre le commande* ; *& je suis obligée d'obeir plutot à Dieu qu'aux hommes*. Alors Mr. l'Intendant lui dit qu'elle avoit mérité la mort, & qu'elle ne devoit pas attendre d'autre traitement que celui qu'avoient soufert les autres qui avoient entrepris de précher contre les défenses que le Roi en avoit faites. Mais elle lui répondit que *cela ne l'étonnoit point, & qu'elle étoit toute disposée à soufrir la mort pour la gloire & le service de son Dieu*. Aprés plusieurs autres discours, Mr. l'Intendant voyant cette jeune fille disposée à soufrir le Martyre, ne jugea pas à propos de la faire mourir, de peur sans doute que la constance de cette jeune fille ne produisît un effet tout contraire à son intention. Il se contenta de la condamner à une prison perpetuelle, où elle est encore dans la Tour de Constance à Aiguemortes, avec plusieurs autres femmes & filles Fidéles.

Pintarde travailloit aussi de son côté à l'œuvre du Seigneur. *Brousson* eut plusieurs fois l'occasion de s'entretenir aussi avec elle, & d'entendre de trés-belles priéres qu'elle présentoit à Dieu, qu'elle tiroit du Livre des Pseaumes & de ceux des anciens Prophétes, qui convenoient parfaitement à l'état

présent de l'Eglise en France, & qu'elle prononçoit avec une ardeur inconcevable. Une nuit comme *Brousson* approchoit d'un lieu où il avoit convoqué une Assemblée dans le voisinage de St. Hypolite, il entendit qu'elle prononçoit un Sermon de controverse avec une grande force. Elle faisoit souvent des Assemblées où elle préchoit la Parole de Dieu, & où elle faisoit des priéres excellentes. Cela continua deux ans ou davantage. Mais enfin cette fille étant aussi tombée entre les mains des ennemis, Mr. l'Intendant lui tint à peu-prés les mêmes discours qu'il avoit tenus à *Redostiére*. Mais voyant qu'elle étoit aussi toute disposée à soufrir le Martyre, il se contenta de la condamner aussi à une prison perpetuelle, où elle est encore dans le Chateau de Sommiéres.

Fausse Prophétesse.

Au reste, dans le même temps que Dieu manifestoit la vertu de son Esprit en ces deux filles, & qu'il se servoit de ces foibles instrumens pour consoler son pauvre Peuple ; le Démon qui ne pense qu'à obscurcir la gloire de Dieu, suscita ou mit dans le coeur de ses Ministres de susciter une troisiéme fille sans aveu, qui alla à St. Hypolite où elle fit quelque sejour, & qui se mêloit de précher, & de faire même des prédictions. On solicita souvent *Brousson* & *Vivens* qui étoit encore en vie, de l'aller entendre dans St. Hypolite. Mais ils regarderent cela comme un piége qu'on leur tendoit. En effet cette fille disoit souvent des choses frivoles & impertinentes, & ses actions étoient même quelquefois scandaleuses. Elle faisoit des caresses indécentes âu Frére *Gazan* un de ceux que Dieu avoit suscitéz pour annoncer l'Evangile ; & elle lui disoit qu'il devoit se marier avec elle, & qu'autrement il seroit pendu. Aprés qu'on eut bien éxaminé les discours & la conduite de cette fille, tout le monde fut convaincu que c'étoit une fripone, que les ennemis de la Vérité avoient suscitée. De sorte que le Peuple ayant cessé de l'aller entendre, elle se retira, & depuis on n'en a plus ouï parler. Cette histoire a du rapport avec celle de *Gautier*, dont il a été parlé ci dessus ; & l'une & l'autre de ces histoires nous font connoitre ce que les Ministres de Satan savent faire pour obscurcir, s'il leur étoit possible, les merveilles de Dieu, & pour tacher de faire perir les vrais Ministres de la Parole.

Trois filles faisant des priéres.

Depuis l'emprisonnement de *Redostiere* & de *Pintarde* ; Dieu a suscité dans les Basses Cevennes trois autres filles, qui édifioient aussi le Peuple par des priéres excellentes. l'Une d'elles, entre les autres, qui est maintenant fort observée, & qu'on ne juge pas à propos de nommer, en fait sur le champ de fort belles de demi heure & de trois quarts d'heure, dans lesquelles elle fait entrer fort à propos un grand nombre de passages de la Parole de Dieu. De sorte que dans le même tems qu'elle parle à Dieu, & qu'elle invoque son

Saint Nom, elle instruit, elle édifie, elle console, & elle fortifie ses Fréres. Dans le mois de Juin 1683 elle fut à Nîmes, ou durant environ un mois elle fit jusqu'à quatre & cinq Assemblées par jour, de trente, quarante, & cinquante personnes chacune ; jusques à ce qu'étant accablée de ce travail, car le Peuple ne la laissoit jamais en repos, & la suivoit déja en foule par les ruës, elle fut contrainte d'aller ailleurs.

En ce tems-là feu nôtre trés-honoré Frére *Guion*, ancien Pasteur des Cevennes ; un de ceux qui s'étoient refugiez en Suïsse, retourna en France, & arriva dans Nîmes pendant que *Brousson* y étoit encore. Il souhaita de le voir & de conférer avec lui. Ce qui se fit à la campagne, où *Brousson* fut obligé de se retirer à cause du bruit qu'avoient déja fait les Assemblées ; qui avoient été faites dans Nîmes, tant par lui que par plusieurs autres. Il dit à *Brousson* qu'il seroit plus à propos d'aller de famille en famille pour instruire le Peuple, que de faire de grandes Assemblées. *Brousson* lui répondit qu'il avoit plusieurs fois éxaminé cette matiére ; qu'il avoit bien considéré que si on se contentoit d'aller de famille en famille, la chose se feroit avec moins d'éclat, & en même tems avec moins de danger & pour le Peuple, & pour ceux qui lui préchoient l'Evangile : mais que la moisson étoit fort grande, & que le nombre des Ouvriers étoit fort petit ; que dans les seuls Païs des Cevennes & du Bas-Languedoc, où Dieu faisoit la grace à lui & à ses Fréres de travailler à son œuvre, il y avoit un grand Peuple qui périssoit faute de Pasteurs ; qu'ils ne sauroient en édifier la centiéme partie s'ils se contentoient d'aller de famille en famille ; qu'il valoit bien mieux que ce pauvre Peuple s'exposât à quelque souffrance en ce Monde, pour être éternellement bien-heureux dans le Ciel ; que de conserver le repos & les avantages de la Terre, & être éternellement mal-heureux dans l'Enfer ; que cependant nous ne devions pas être surpris que nous fussions exposez à la persécution lors que nous voulions travailler à nôtre salut ; que tout l'Evangile nous préparoit assez à cela ; que d'ailleurs si le Peuple s'exposoit à quelque danger pour aller entendre la Parole de Dieu, le danger où les Serviteurs de Dieu s'exposoient eux-mêmes pour la lui précher, étoit encore beaucoup plus terrible ; que cependant ils usoient de toute la prudence dont ils étoient capables ; que lors qu'ils étoient obligez de faire quelquefois des Assemblées dans les Villes, ils les faisoient avec beaucoup de circonspection ; mais que d'ordinaire on les faisoit à la campagne & dans les lieux les plus éloignez du commerce des hommes ; & qu'enfin les Saintes Assemblées nous sont * expressément recommandées dans la Parole de Dieu, soit parce que c'est là que chacun donne gloire à Dieu en présence de son Peuple, soit

* *Heb.* 10. 25. *Matth.*

18. 20. *Exod.* 35. 1. *Deut.* 5 1. *& 31. v.* 10. 11. 12. *Néhém.* 8. 3 *&* 8. *Ps.* 22 24. *Ps.* 34. 3. *Coloss.* 3. 16. 1. *Cor:* 11. *v.* 20, 24, 25, 26, *&c.*

parce que dans les saintes Assemblées les Fidéles s'édifient, se consolent, & se fortifient mutuellement par les témoignages publics qu'ils donnent de leur piété & de leur confiance en Dieu, soit parce que c'est dans ces saintes Assemblés qu'ils participent aux Sceaux de l'Alliance de Dieu & aux gages de leur salut, soit enfin parce que c'est-là que Dieu se trouve d'une façon particuliére par l'efficace de son Esprit, & qu'il en communique en abondance les graces & les consolations à ses Fidéles. Cependant ce vieux Pasteur ne voulut pas gouter ces raisons. Il ne voulut donc faire aucune Assemblée. Il se contenta de voir quelques familles en particulier. Mais sa prudence ne le garantit point. Peu de jours aprés son arrivée se promenant dans une chambre à Nîmes, une femme Catholique Romaine, qui logeoit dans la même maison, & qui l'entendit se promener, l'ayant vû par le trou de la serrure le denonça. Il fut donc pris & mêné devant Mr. l'Intendant, qui aprés plusieurs discours lui présenta une Lettre Apologétique que *Brousson* lui avoit écrite depuis peu, & dans laquelle aprés avoir pleinement justifié sa conduite par la Parole de Dieu, il lui mettoit devant les yeux les terribles jugemens qu'on avoit sujet de craindre dans un Royaume, où l'on avoit fait de si grands outrages à la gloire de Dieu en y abolissant par tout son Saint Service, & où l'on faisoit tous les jours soufrir de grands maux à son pauvre peuple, lors qu'il vouloit s'assembler au Nom de son Saint Fils Jesus, pour méditer sa Parole, pour invoquer son Saint Nom, & pour chanter ses saintes loüanges : Et il lui demanda s'il approuvoit cette Lettre. Le Frére *Guion*, qui en fut touché, lui dit : *Prénes garde que ce qu'il vous marque dans cette Lettre ne vous arrive*. On dit que Mr. l'Intendant lui ayant encore demandé s'il approuvoit la conduite de *Brousson*, il répondit *qu'il l'approuvoit, & que s'il étoit en liberté il en feroit autant que lui*. On lui offrit la vie s'il vouloit changer de Religion. Mais il dit *qu'il n'étoit pas retourné en France pour être infidéle à son maître*. On ne voulut pas le faire mourir publiquement. On le fit mourir dans la Citadelle de Montpelier au son des tambours, afin qu'on ne put pas entendre ce qu'il dit jusques à sa mort. Il soufrit le Martyre au mois de Juillet 1693. Cependant la maison où il fut pris dans Nîmes, & qui étoit assez considérable, fut demolie.

Environ deux mois aprés *Paul Colognac* appellé Dauphiné, du lieu de Cros proche de S. Hypolite, qui avoit été cardeur, & qui à l'age de 20 ans avoit commencé à précher l'Evangile de lieu en lieu & de désert en désert, à quoi il avoit travaillé sans cesse durant trois ou quatre ans dans les Cevennes & dans le Bas-Languedoc ; fut aussi pris dans Nîmes, ou il fut livré par une femme de mauvaise vie, qui étoit venuë de St. Gilles, & qui ayant

volontairement abandonné la Vérité long-tems avant la désolation de nos Eglises, témoignoit une sincére repentance de sa faute. On a prétendu qu'en l'année 1691 ce jeune homme avoit été présent lors qu'on avoit tué dans les Cevennes un Ministre Apostat appellé *Bagards*, qui étoit devenu un insigne persécuteur, & qui conduisoit & commandoit lui même les Soldats, lors qu'ils cherchoient les Saintes Assemblées, & les Ministres de l'Evangile pour les prendre morts ou vifs. Cét Apostat étoit en éxécration à tout le Peuple. La derniére fois qu'il avoit préché, il avoit prononcé Anathéme *Maranatha* contre tous ceux qui abandonneroient la profession de la Vérité. Cependant peu de jours aprés il avoit été le prémier à l'abjurer pour une pension. C'est pourquoi tout le Peuple & les Catholiques Romains eux-mêmes l'appelloient *Maranatha*. Comme de Berger il étoit devenu un loup ravissant qui faisoit plus de ravage dans la bergérie du Seigneur que ses anciens ennemis, quelques jeunes hommes transportez de zéle & d'indignation, comme autrefois Elie, le tuérent dans un chemin. *Brousson* n'avoit pas non plus approuvé cela & il n'avoit pas ouï dire que le Frére *Colognac* eut été présent à cette action. Depuis ce tems-là il avoit plusieurs fois vû *Colognac* durant deux ans, & il lui avoit toûjours paru fort sage, d'une vie pure & sainte, plein de zéle & de piété. On lui donna la Question ordinaire & extraordinaire, & on l'alla rompre vif dans le lieu de Massillergues proche de Lunel, où il avoit fait en dernier lieu une Assemblée. On le laissa en vie deux ou trois heures aprés l'avoir rompu. Mais durant tout ce tems-là il ne cessa jamais de chanter les loüanges de Dieu, ou de dire les choses du monde les plus saintes & les plus pieuses. On assure qu'on n'avoit peut-être jamais fait soufrir à aucun Fidéle, de plus grands tourmens ; que ceux qu'on fit soufrir à ce Serviteur de Dieu, & que jamais on n'avoit plus témoigné de constance & de piété qu'il en fit paroitre jusqu'au dernier de ses soupirs.

Cependant on faisoit toûjours chercher *Brousson*. La grande colére que les Puissances faisoient paroitre contre lui, venoit de ce que le zéle du Peuple s'étoit reveillé d'une maniére éclatante, & qu'on regardoit *Brousson* comme l'un des principaux instrumens dont Dieu s'étoit servi pour le rallumer. Au mois de Février de la même année 1693. il avoit fait dans le Colloque d'Uzés une Assemblée, qui leur avoit assez fait comprendre jusqu'à quel point le zéle de ce pauvre Peuple étoit enflammé, & qui les avoit fort irritées. Cette Assemblée avoit été faite entre les lieux de Brigon, Vallence & St. Maurîce. *Brousson* avoit trés expressément recommandé à ceux qui devoient avertir le Peuple, de n'appeller que les Fidéles de quelques Villages voisins. Cependant quelque soin qu'il eût pris de leur recommander de tenir la chose

secréte, & de n'appeller que les Fidéles du voisinage, il n'avoit pû empécher qu'un grand nombre de personnes n'y fussent venuës d'Uzés, qui étoit à deux lieües & demie du lieu de l'Assemblée ; & de Nîmes, qui en etoit à quatre lieües, & de plusieurs autres Villes & Villages ; qui en étoient a peu prés à une pareille distance. De sorte que dans cette Assemblée *Brousson* avoit reconnu des Fidéles de trente-cinq Villes ou Villages. Comme ceux qui étoient venus de loin, avoient été contrains de partir de jour pour se trouver à tems dans l'Assemblée, qui se faisoit environ les dix heure du soir, l'Assemblée avoit été découverte, les ennemis avoient pris les armes, & une troupe de ces meurtriers commandée par un fameux Apostat nommé *Darcis* s'étant cachée dans un bois par où l'on jugeoit bien que plusieurs Fidéles passeroient pour se retirer du côté d'Uzés, une troupe de ces pauvres Fidéles, composée d'hommes, de femmes, de jeunes hommes, de jeunes filles & d'enfans, étoit tombée dans les embuches qui leur avoient été dressées. Et quoi qu'ils ne portassent aucunes armes, qu'ils passassent dans un désert, & qu'ils ne fissent mal à personne ; ces meurtriers & ces assassins avoient incontinent tiré huit ou dix coups de fuzil sur ce *Troupeau de désolez*, comme parle le Saint Esprit dans le Pseaume x. Un de ces coups avoit porté sur un pauvre Païsan du lieu de Coulorgues, homme de bien & pieux, qui en avoit été tué sur le champ. On assura que plusieurs autres avoient été blessez, mais qu'ils n'avoient garde de s'en plaindre. Tout le reste avoit été dispersé, excepté une quarantaine de personnes qui avoient eté prises, & parmi lesquelles il y avoit quelques hommes mondains, qui n'ayant commencé que depuis peu à venir dans les Saintes Assemblées, ne soutinrent pas cette épreuve. Quelques autres furent condamnez aux Galéres, & une vingtaine de femmes ou filles firent paroitre une grande fermeté, & furent reléguées à Carcassonne. Cependant le massacre fut approuvé & recompensé par les Puissances.

Massacre.

Massacre

Quelques mois aprés les Soldats avoient commis un autre meurtre ; avec des circonstances bien horribles. Ils avoient découvert une autre Assemblée dans un Village proche de Sommiére. Un Soldat voyant une femme qui venoit de l'Assemblée, & qui ouvroit avec sa clef la porte de sa maison pour s'y retirer, lui tira un coup de fuzil & la blessa à travers le corps. Il ne dependoit que de lui de la laisser entrer dans sa maison & de l'aller prendre sans lui tirer. Mais les ordres étoient de répandre le sang innocent. Dés que cette pauvre femmes fut blessée, elle tomba : Mais ensuite s'étant relevée, & ayant repris sa clef pour achever d'ouvrir sa porte, le Soldat courut & lui écrasa la tête à coups de culasse de fuzil. Elle vequit encore deux jours,

& durant tout ce tems-là elle consola toûjours son Mari & sa famille, & dit des choses si pieuses que tout le monde fondoit en larmes. Quelques jours aprés sa mort, Mr. l'Intendant de Baville étant allé à Sommiére, fit venir ce Soldat, & au lieu de témoigner de l'horreur pour l'action barbare & infernale qu'il avoit commise, & de punir ce scélérat comme son crime le méritoit, il se contenta de lui demander si la femme qu'il avoit tuée avoit laissé des enfans, & ce scélérat lui ayant répondu qu'elle en avoit laissé plusieurs, même des fils qui étoient deja grands, il lui dit ; *Tant pis pour toi : Ces enfans pourroient bien venger la mort de leur mére ; tu dois y prendre garde*.

Les Puissances vouloient bien qu'on seût qu'elles approuvoient ces massacres, comme étant faits par leur ordre. Le zéle du Peuple les faisoit entrer en fureur. Et parce que *Brousson* étoit un de ceux, à qui Dieu faisoit la grace de travailler avec succés, à l'instruction de ce pauvre Peuple ; les Puissances n'oublioient rien pour le perdre. Lors qu'elles consideroient que nonobstant tout le soin qu'il prénoit d'empécher que les Assemblées ne fussent trop nombreuses, car les Puissances étoient informées de tout, elles ne laissoient pourtant pas de l'être ; Elles jugeoient bien par-là qu'il faloit que le zéle du Peuple fût fort enflammé. C'est pourquoi elles ne songeoient qu'à faire périr ce Serviteur de Dieu à quelque prix que ce fut. Elles prirent sur tout un grand soin de découvrir ses retraites. Aprés la grande Assemblée dont il a été parlé, Mr. l'Intendant ayant été averti qu'il y avoit apparence qu'il s'étoit retiré dans de grands bois qu'il y a entre les Villes d'Uzés, Alais & Bagnols, & au milieu desquels il y a une petite montagne appellée Bouquet, dans laquelle il y a plusieurs cavernes ; crut qu'il faloit attendre la pluye, & qu'alors *Brousson* ne pouvant pas tenir les bois, seroit contraint de se retirer dans ces cavernes. Dés qu'il commença donc à pleuvoir, il envoya seize Compagnies pour investir ces cavernes & faire des recherches fort exactes dans ces quartiers-là. *Brousson* fut d'abord averti de la marche de ces Troupes, qui témoignoient avoir un autre dessein. Mais au lieu d'aller vers les cavernes, il s'en éloigna. Les Troupes furent trois nuits en campagne, & soûfrirent de si grandes fatigues, & une pluye si froide & si incommode, que plusieurs Soldats en furent malades & en moururent. Les deux prémiéres nuits la pluye ne fut pas trop forte, mais *Brousson* ne laissa pas de soufrir de grandes miséres, ayant été contraint de coucher dans des buissons & sur le terrein moüillé. Mais la troisiéme nuit la pluye fut trés-forte, & comme il fut contraint de passer cette nuit-là sous un rocher, il y fut toûjours dans une posture extrémement génée, n'ayant pû de toute la nuit ni se tenir debout, ni se coucher, ni étendre tant soit peu ses jambes.

Le lendemain comme il étoit tout engourdi de froid & d'humidité, il dit au Fidéle qui l'accompagnoit, qu'il faloit aller au prochain Village pour se secher & se réchaufer un peu. Mais dés qu'ils furent sortis de leur taniére, & qu'ils eurent fait trente ou quarante pas, ils entendirent à leur côté dans l'épaisseur du bois un détachement de douze Soldats & d'un Sergent, qui venoit vers eux, & qui étoit déjà à un port de pistolet, A peine eurent-ils le tems de retourner sur leurs pas & de se cacher dans un buisson. Peu de tems aprés, ils entendirent un plus grand nombre d'ennemis, qui par le même sentier vinrent aussi passer fort prés d'eux en defilé. Ils en conterent jusqu'à cent quatre. Aprés cela ils cesserent de les conter, parce qu'ils virent qu'ils s'arrêtoient fort prés d'eux. C'étoient quatre Compagnies de celles qui cherchoient *Brousson*. Les Officiers de ces Compagnies conféreren là entr'eux pour savoir où ils le chercheroient encore. *Brousson* n'étoit éloigné d'eux que d'un jet de pierre, & l'endroit où il étoit, étoit fort dangéreux, à cause qu'il y avoit là quelques rochers qui pouvoient servir d'azile, & que dans ces quatre Compagnies il y avoit beaucoup de gens de ce quartier-là, qui connoissoient bien le Païs, & qui avoient même des chiens pour chercher *Brousson* dans le bois. Cependant Brousson ne pouvoit pas s'éloigner davantage de peur de se découvrir. Il se mit donc à genoux pour prier Dieu, & Dieu frapa d'aveuglement ses ennemis & les dissipa. Ils se séparerent en plusieurs Troupes, & allerent investir & foüiller tous les Villages & Granges du voisinage, & particuliérement le Village où *Brousson* s'étoit proposé d'aller.

Il est aisé de juger que durant tout le tems qu'il a été en France pour travailler au salut & à la consolation de ses Fréres, & qui a été de quatre ans, cinq mois, il s'est souvent vû dans de pareils dangers, & même dans de plus grands. Mais on n'a pas dessein de faire une éxacte Relation ni des miséres, ni des fatigues, ni des dangers où il a été exposé durant si long tems. Cela meneroit trop loin. On se propose seulement de faire connoître les grandes merveilles que Dieu a fait & qu'il fait encore dans les Cevennes & dans le Bas-Languedoc, pour faire donner à son Peuple désolé les instructions & les consolations dont il a besoin dans le déplorable état où il se trouve. Chacun peut assez imaginer qu'un Serviteur de Dieu, contre le quel les ennemis de la Vérité étoient si animez, a été sans cesse dans des dangers éfroyables ; & que sa conservation au milieu des flammes de cette horrible persécution, a été une continuelle suite de miracle. Il marchoit comme un Agneau au milieu d'une infinité de Loups ravissans. Il faisoit des Assemblées fort frequentes au milieu d'une Armée d'ennemis cruels & furieux, qui le cher-

choient jour & nuit, & qui ne le trouvoient jamais. Ils l'ont cherché un million de fois ; mais Dieu les a toujours couverts de confusion. Il a souvent couché dans des maisons, où les Soldats alloient de tems en tems faire des recherches : Mais Dieu ne leur a jamais permis d'y venir pendant qu'il y a été. Quoi qu'ils fissent des courses continuelles, & qu'ils lui tendissent par tout des piéges, il n'a jamais eu graces à Dieu aucune mauvaise rencontre. Il a fait plusieurs centaines d'Assemblées grandes ou petites : mais graces à Dieu jamais aucune n'a été surprise. Il y en a bien eu plusieurs qui ont été découvertes, & Dieu qui conduit toutes choses par sa sagesse la permis pour diverses fins. Mais enfin jamais aucune de ses Assemblées n'a été surprise par les ennemis. Il a toujours éprouvé ce que le Saint Esprit nous dit dans les Révélations d'Esaïe ch. 4. v. 5. & 6, *l'Eternel* dit-il, *créëra sur tout le plan du Mont de Sion & sur ses Assemblées, une nuée de jour avec une fumée, & une splendeur de feu flamboyant de nuit : Car il y aura protection sur toute la gloire. Et il y aura de jour une cabane pour l'ombrage contre la chaleur, & pour refuge & cachette contre la tempête & la pluïe*.

Enfin la fureur de ses ennemis augmentant de plus en plus, de sorte que sur la fin il ne lui restoit presque plus de liberté de travailler au salut du Peuple, & considérant d'un autre côté, que presque toutes ses retraites étoient découvertes ; que cependant on avoit resolu de mettre encore à son occasion quatre Régimens dans ce Païs-là, pour y faire entiérement finir les Assemblées ; qu'ayant plusieurs fois tenté de passer en d'autres Païs, il n'avoit pû éxécuter ce dessein, à cause que son portrait étant repandu par tout, il ne pouvoit marcher que la nuit, & qu'il lui faloit des retraites de deux en deux lieües, ou de trois en trois lieües pour s'y arrêter lors que le jour arrivoit, ce qu'il n'avoit pû trouver au delà des Païs où Dieu lui faisoit depuis long-tems la grace de precher l'Evangile ; que sa poitrine étoit même tellement ruïnée, que desormais il ne pouvoit guére travailler de vive voix ; que d'ailleurs sa Famille, qu'il avoit abandonnée en Suïsse depuis si long tems, & qui étoit dépoüillée de ses biens, & privée de son secours, y étoit dans une grande misére ! que son fils unique, qui étoit encore jeune, étoit même privé depuis long tems de l'éducation dont il avoit besoin ; que d'un autre côté il avoit en son pouvoir quelques Ouvrages de piété & de Religion, qu'il croyoit devoir donner au public, & qui lui sembloient pouvoir, avec l'assistance du Seigneur, contribuer à l'édification des bonnes ames & à l'avancement du Régne de Dieu ; que cependant il y avoit encore dans les Cevennes ou dans le Bas-Languedoc plusieurs Serviteurs de Dieu extraordinairement suscitez, qui travailloient & travaillent encore au Salut

du Peuple; qu'il y laissoit même une infinité de copies de ses Sermons & d'autres Ecrits, qui peuvent servir à instruire ce pauvre Peuple & à le fortifier; & que lors même qu'il seroit sorti de France, si Dieu lui en faisoit la grace, il pouroit encore travailler par d'autres voyes pour sa consolation, comme en effet il a commencé à le faire; il fut enfin contraint de prendre ce parti-là. Il sortit donc du Royaume au mois Decembre 1693. il arriva le 17. de ce même mois à Lausanne, d'où il étoit parti le 22 de Juillet 1689. Et quoi qu'on eût envoyé par tout son portrait, Dieu qui l'avoit conduit dans son entrée, l'a aussi conduit dans sa sortie; afin qu'il raconte en Sion les grandes merveilles.

C'est pourquoi il le benit maintenant pour tant de graces qu'il lui a plû de lui accorder, & pour tant de merveilles qu'il fait continuellement en faveur de son pauvre Peuple, ou qu'il a daigné faire aussi pour sa propre conservation & sa propre délivrance. Il s'est confié en l'Eternel, & l'Eternel ne l'a point abandonné. Il a toûjours eu sa crainte devant les yeux & Dieu a eu pitié de lui. Il l'a invoqué dans sa détresse, & il l'en a délivré, afin qu'il donne gloire à son Saint Nom tout le tems qu'il sera en vie. Il peut bien dire maintenant avec le Roi – Prophéte;

Ps. 18. 3. & suiv. L'Eternel a été ma roche, & ma forteresse, & mon libérateur. Mon Dieu Fort a été mon rocher. Je me suis retiré vers lui, & il a été mon bouclier, & la corne de mon salut, & ma haute retraite. J'ai crié à l'Eternel qu'on doit loüer, & j'ai été délivré de mes ennemis. Les cordeaux de la mort m'avoient entouré, & des torrens de méchans garnemens m'avoient troublé. Les cordeaux du sepulcre m'avoient ceint, les lacs de la mort m'avoient surpris. Lors que j'ai été dans l'aversité, j'ai crié à l'Eternel, & j'ai crié à mon Dieu. Il a ouï ma voix de son Palais, & le cri que j'ai jetté devant lui, est parvenu à ses oreilles. Il m'a tendu la main d'en haut, & m'a enlevé, & m'a tiré des grosses eaux. Il m'a délivré de mon ennemi puissant, & de ceux qui me haïssoient, lors qu'ils etoient plus forts que moi.

Ps. 30 C'est pourquoi, Eternel mon Dieu, je te célébrerai à toujours. Je te surhausserai, parce que tu m'as tiré en haut, & que tu n'as point réjouï de moi mes ennemis. *Ps. 31. 20 & suiv.* O que tes biens sont grands, que tu as reservé pour ceux qui te craignent, & que tu as fait pour ceux qui se retirent vers toi, en la présence des fils des hommes! Tu les caches dans la cachette de ta face arriére de l'orgueil des hommes; tu les préserves dans une loge arriére des débats des langues. Béni soit l'Eternel de ce qu'il a rendu merveilleuse sa bonté envers moi, comme si j'eusse été dans une Ville munie. Je disois lors que je me suis laissé écouler; Je suis retranché de devant tes yeux : Et néanmoint

tu as exaucé la voix de mes supplications, lors que je me suis écrié vers toi. O Dieu, qui est semblable à toi, qui m'ayant fait voir plusieurs détresses & maux, m'as de nouveau rendu la vie, & m'as fait remonter hors des abimes de la Terre. Aimez l'Eternel, vous tous ses bien-aimez : l'Eternel garde ses Fidéles, & le rend tout du long à celui qui se comporte fiérement. Vous tous qui avez vôtre attente à l'Eternel, tenez bon & il fortifiéra vôtre coeur.

Considérez bien, Mes chers Fréres le merveilleux soin que Dieu prend de ceux qui le craignent, qui se confient en lui, & contre lesquels les ennemis de sa gloire & de son Service sont les plus animez. Etudiés-vous donc à lui plaire, & mettez en lui vôtre confiance, & il ne vous abandonnera jamais dans vos épreuves. Mais sur tout admirez le soin paternel que Dieu prend de sa pauvre Eglise accablée de maux en France. Elle est dans un état lamentable. Elle est l'objet de la fureur de ses ennemis, parce qu'elle ne veut pas fléchir les génoux devant les idoles; & qu'elle veut au contraire rendre à son Dieu les hommages religieux qui lui sont dûs. Elle est aussi l'objet du mépris de plusieurs Peuples, que Dieu a aussi éclairez de la lumiére Céleste, & qui pourtant ne sont point touchez de ses desolations. Mais cette pauvre Eglise; toute affligée, tempêtée & destituée qu'elle est de consolation, est néanmoins l'objet des compassions de Dieu, & le plus grand sujet de ses merveilles. C'est le buisson qui brûle dans le désert, & qui ne se consume point. On a privé ce pauvre Peuple de ses Pasteurs ordinaires; & Dieu, qui est le Souverain Pasteur, lui en suscite continuellement de nouveaux par son Esprit.

Priez pour la paix de Jérusalem. Priez pour la consolation & la délivrance de ce pauvre Peuple, qui soupire, qui gemit, & qui pleure jour & nuit dans les Prisons, dans les Galéres, dans les Cavernes, dans les Déserts, & en général dans la plus dure Servitude, à l'égard de la conscience, où le Peuple de Dieu ait jamais été reduit. Vous qui faites mention de l'Eternel, n'ayez point de cesse, & ne lui donnez point de relache, jusques à ce qu'il retablisse, & qu'il remette Jérusalem en un état renommé sur la terre. Sonnez du cornet en Sion, santifiez le jeûne, publiez l'Assemblée solennelle : Assemblez le *Joël.* 2. Peuple, santifiez la congrégation, amassez les Anciens, assemblez les Enfans, & ceux qui succent les mammelles. Que le nouveau marié sorte hors de son cabinet, & la nouvelle mariée de sa chambre nuptiale. Que les Sacrificateurs, qui font le Service de l'Eternel, pleurent entre le porche & l'autel, & disent; Eternel pardonne à ton Peuple, & n'expose point ton héritage à opprobre, de sorte que les Nations en fassent leurs dictons. Pourquoi diroit-on entre les Peuples; où est maintenant leur Dieu?

Lament. ch. 1.

Nôtre pauvre Sion ne cesse de pleurer de nuit, & ses larmes sont sur ses joûes. Il n'y a pas un de tous ses amis qui la console. Plusieurs même de ses intimes amis se sont portez déloyaument contré elle, & lui sont devenus ennemis. Judee a été transportée tant elle est affligée, & tant est grande sa Servitude. Elle demeure maintenant entre les Nations, & ne trouve point de repos. Tous ses persécuteurs l'ont attrapée entre ses détroits. Les chemins de Sion menent deüil, de ce qu'il n'y a personne qui vienne aux Fêtes solennelles. Toutes ses portes sont désolées, ses Sacrificateurs sanglotent, ses pucelles sont toutes dolentes, & l'amertume est en elle. Jerusalem aux jours de son affliction & de son pauvre état a eü souvenance de toutes ses choses désirables, qu'elle avoit depuis si long tems, lors que son Peuple est tombé par la main de l'adversaire, personne ne lui aidant. Les adversaires l'ont vüe, & se sont réjouïs de ses repos. Jérusalem a griévement péché : C'est pourquoi on lui a hoché la tête. Tous ceux qui l'honoroient, l'ont méprisée, parce qu'ils ont vû sa honte. Elle en a aussi sangloté, s'étant retournée en arriére. l'Eternel, dit-elle, est juste : Car je me suis rebellée contre son mandement. Ecoutez je vous prie, tous les Peuples, & regardez ma douleur : Mes pucelles & mes gens d'élite son allez en captivité. J'ai appellé mes amis, mais ils ont trompé mon attente. On m'a ouïe sangloter, & néanmoins je n'ai personne qui me console. Ceux qui m'aiment, même mes intimes amis se tiennent arriére de ma plaïe, & mes prochains s'arrêtent loin.

Ps. 69.

O Seigneur Eternel des Armées, que ceux qui s'attendent à toi ne soient point rendus honteux à cause de nous; que ceux qui te cherchent ne soient point confus à cause de nous, ô Dieu d'Israël. Car c'est pour l'amour de toi que nous avons soufert de l'opprobre, & que la honte a couvert nôtre visage. Nous sommes devenus étrangers à nos Fréres, & des personnes de dehors aux enfans de nôtre Mére. Car le zéle de ta Maison nous a rongez, & les blâmes de ceux qui te blâmoient sont tombez sur nous. Regarde des Cieux, ô Eternel; & voi de la demeure de ta Sainteté & de ta gloire. Où est maintenant ta jalousie & ta force, & l'émotion bruyante de tes entrailles & de tes compassions, qui se sont retenuës en nôtre endroit? Certes tu es nôtre Pére, encore qu'Abraham ne nous reconnût point, & qu'Israël ne nous avoüât point. Eternel, c'est toi qui est nôtre Pére, & ton Nom est nôtre Redempteur de tout tems. Pourquoi nous as tu fait fourvoyer, ô Eternel, hors de tes voyes & pourquoi as-tu éloigné nôtre cœur de ta crainte? Retourne-toi à cause de tes Serviteurs, à cause des Tribus de ton héritage. Le Peuple de ta Sainteté a été en possession bien peu de tems. Nos adversaires ont foulé ton Sanctuaire. Nous avons été comme ceux entre lesquels tu ne domines point depuis long-tems, & sur lesquels ton Nom n'est point invoqué. A la mienne volonté que tu fendisses les Cieux, & que tu descendisses, & que les montagnes écoulassent de devant toi : Comme est ardent un feu de fonte, & comme le feu fait boüillir l'eau; de sorte que ton Nom fût manifesté à tes ennemis, & que les Nations tremblassent à cause de ta présence. Lors que tu fis les choses terribles que nous n'attendions point, tu descendis, & les montagnes s'écoulerent de devant toi. Car on n'a jamais ouï, ni entendu des oreilles, & l'œil n'a point vû d'autre Dieu que toi, qui fit de pareilles choses en faveur de ceux qui s'attendent à lui. Maintenant, ô Eternel, tu es nôtre Pere. Nous sommes l'argile, & tu es celui qui nous as formez, & nous sommes l'ouvrage de ta main. Eternel, ne sois point ému à indignation tout outre, & n'aye pas souvenance à toujours de nôtre iniquité. Voici regarde, nous te prions; nous tous sommes ton Peuple. Les Villes de ta Sainteté sont devenues un desert. Sion est devenuë un désert, & Jéruzalem une désolation. La Maison de nôtre Santification & de nôtre magnificence, où nos Péres t'ont loüé, a été brulée par feu; & il n'y a rien eu de toutes nos choses desirables qui n'ait été détruit. Eternel, ne te retiendras-tu point aprés ces choses? Et ne cesseras tu point? Car tu nous as affligez tant & plus.

Esai. 63. & 64.

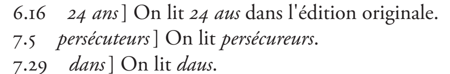
La Miséricorde de Dieu le Pére, la Grace de Jesus Christ son Fils, les lumiéres, la Sainteté, & les consolations du Saint Esprit vous soient abondamment communiquées, Amen.

FIN.



Corrections

Toutes les erreurs suivantes, qui nous ont semblé avoir été commises par le typographe, ont été amendées :



6.16 *24 ans*] On lit *24 aus* dans l'édition originale.
7.5 *persécuteurs*] On lit *persécureurs*.
7.29 *dans*] On lit *daus*.
9.3 *dans*] On lit *daus*.
10.1 *France*] On lit *Franee*.
11.35 *autres*] On lit *auttes*.
13.18 *Assemblées*] On lit *Assembées*.
17.25 *par*] On lit *pat*.
18.22 *liberté*] On lit *liberré*.
19.1 *prendroit*] On lit *prendoit*.
19.19 *étoient*] On lit *étoint*.
20.25 *qui*] On lit *qni*.
21.19 *ordre*] On lit *otdre*.
21.21 *Vieillards*] On lit *Viellards*.
21.23 *génoux*] On lit *génonx*.
21.28 *monstrueuse*] On lit *monstruense*.
23.12 *a été*] On lit *à été*.
24.8-9 *mystique*] On lit *mystiqui*.
24.34 *Capitulation*] On lit *Cipitulation*.
25.2 *On*] On lit *Ou*.
25.7 *qui*] On lit *qni*.
26.26 *un grand zéle*] On lit *nn grand zéle*.
28.30 *d'autres*] On lit *d'aurres*.
29.18 *continuel*] On lit *coutinuel*.
29.31 *montagnes*] On lit *mongnes*.
30.23 *d'esprit*] On lit *d'esptit*.
31.8 *avoit*] On lit *avoir*.
31.25 *confessant*] On lit *confestant*.
37.20 *Saint*] On lit *Sanit*.
37.21 *Saint*] On lit *Sainr*.
37.29 *publiquement*] On lit *publiquemeut*.
38.2 *qu'en*] On lit *qn'en*.
38.22 *l'avoir*] On lit *l'avoit*.
39.18 *Saint*] On lit *Saiut*.
39.21 *plaindre*] On lit *pIaindre*.
39.23 *commencé*] On lit *commeneé*.
40.8 *grands*] On lit *gtands*.
41.19 *de se*] On lit *dé se*.
42.7 *plusieurs*] On lit *pluseurs*.
43.9 *entrée*] On lit *entreé*.

43.24 *sepulcre*] On lit *sepulere.*
44.31 *jeûne*] On lit *jûne.*
46.10 *reconnût*] On lit *reeonnût.*